



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



**ALGÉRIE**





Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



**ALGÉRIE**

## Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Algérie, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)

Web : [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : [www.uneca.org/publications](http://www.uneca.org/publications)

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-70-18-1

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

## Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

# Sommaire

Liste des sigles et abréviations	v
Remerciements	vii
L'Algérie en bref	viii
<b>1. Vue d'ensemble</b>	<b>1</b>
<b>2. Contexte national et sous-régional</b>	<b>3</b>
<b>3. Performance économique</b>	<b>6</b>
3.1 Croissance économique	6
3.2 Finances publiques	10
3.3 Politique monétaire	12
3.4 Balance des paiements et échanges extérieurs	13
3.5 Compte de capital	15
<b>4. Développement social</b>	<b>16</b>
4.1 Les perspectives de développement humain et démographique	16
4.2 La tendance de la pauvreté et les perspectives de l'emploi	17
4.3 La tendance des indicateurs sur l'éducation	23
4.4 La tendance des indicateurs sur la santé	24
4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Algérie	26
<b>5. Analyse thématique: Rationaliser les finances publiques sans ralentir la croissance économique</b>	<b>28</b>
5.1 Creusement du déficit budgétaire : une dépendance excessive des finances publiques à l'égard des hydrocarbures	28
5.2 Réduire le déficit budgétaire : des marges de manœuvre importantes	30
5.3 Réformer pour réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs affectant les dépenses publiques	36
<b>6. Évaluation de la qualité des données nationales</b>	<b>41</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>42</b>



# Liste des sigles et abréviations

BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
CVR	Chaînes de valeurs régionales
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indice de développement humain
IPS	Indice de parité entre les sexes
FBCF	Formation brute de capital fixe
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UMA	Union du Maghreb arabe
VA	Valeur ajoutée





# Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays de l'Algérie a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et a été rédigé sous la coordination de Zoubir Benhamouche, Économiste du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord. Ont contribué au profil de pays : Omar Abdourahman, Chef par intérim du Centre de données, Isidore Kahoui, statisticien et Mohammed Mosseddek, Assistant de recherche principal.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la CEA a fourni de précieuses observations et des contributions. Nous tenons également à remercier le Professeur Rafik Bouklia pour ses critiques d'expert, et Open Data Watch pour l'examen et l'analyse des données.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

# L'Algérie en bref

Informations générales		Classements	
Sous-région	Afrique du Nord	Indice du développement humain (PNUD)	83/188 (2014)
Langue(s) officielle(s)	Arabe	Indice d'inégalité entre les sexes (PNUD)	85/155 (2015)
Monnaie	Dinar	Indice Ibrahim de la gouvernance africaine (Fondation Mo Ibrahim)	20/54 (2015)
Capitale	Alger	Indice de la facilité de faire des affaires (Banque mondiale)	163/189 (2015)
Appartenance à une/ des CER	UMA	Indice de perception de la corruption (Transparency International)	100/175 (2015)



## Croissance économique

Avec un taux de croissance de 3,9% en 2015, contre 3,8% en 2014, l'économie algérienne résiste à la crise qui a touché le secteur des hydrocarbures au second semestre 2014. Le Gouvernement table sur un léger ralentissement de la croissance en 2016, à 3,5%.



## Politique budgétaire et politique d'endettement

Le baril est passé de plus de 111 dollars É.-U. en moyenne en 2011 à moins de 55 dollars É.-U. à la fin décembre 2014. Le budget de l'État étant financé à plus de 60% par la fiscalité pétrolière, la chute des cours du baril de pétrole a fortement rejailli sur les finances publiques. Le déficit budgétaire s'est élevé à -1,6% du PIB en 2015.



## Inflation et politique monétaire

L'inflation en glissement annuel avait atteint un pic de 8,9% en janvier 2013, puis avait amorcé une baisse pour atteindre un minimum de 1,5% en août 2014. Elle est ensuite entrée dans une phase de hausse pour atteindre un maximum de 5,3% en septembre 2015. L'inflation annuelle s'est élevée, dans le Grand Alger, à 4,8% en 2015, contre 2,9% en 2014. L'inflation s'est élevée à 4,4% en 2015, contre 3,8% en 2014. L'inflation dite « structurelle », c'est-à-dire excluant les biens à prix instables (produits alimentaires frais essentiellement), est également repartie à la hausse, pour atteindre 4,2% en moyenne annuelle en septembre 2015.



## Compte courant et performance commerciale

D'un excédent de 1890 milliards\* de dinars en 2011, la balance commerciale accuse un déficit de -18016,7 milliards de dinars en 2015. Les exportations ont baissé de 34,6% entre 2011 et 2015, alors que les importations ont augmenté de 54%.

\* Le taux de change dollar É.-U./DA est actuellement de 110,85 (novembre 2016)



### Investissement direct étranger

Les investissements directs étrangers demeurent relativement faibles, ne dépassant pas 220 milliards de dinars annuellement (soit 2 milliards de dollars environ). Depuis 2013, on constate une réduction des IDE, passant de 155,85 milliards de dinars en 2013, à 125,44 milliards de dinars en 2014, et -69 milliards de dinars en 2015.



### Dynamique démographique

En 10 ans, la population totale s'est accrue de 18,96%, passant de 33,96 millions en 2005 à 40,4 millions au 1er janvier 2016.



### Pauvreté

L'Algérie a enregistré une réduction significative de la pauvreté. En termes de développement humain, l'Algérie fait partie des 20 pays qui ont le plus fortement diminué leur déficit d'IDH entre 1990 et 2015. Néanmoins la question des inégalités sociales et régionales demeure cruciale.



### Emploi

Alors qu'il avait baissé significativement, passant de 29,5% en 2000 à 10% en 2010-2011, le chômage est reparti à la hausse pour atteindre 11,2% en 2015. Le taux de chômage des 15-24 ans est passé de 22,4% en 2011 à 29,8 % en 2015.



### Santé

Depuis les années 1960 et 1970, le pays a fourni des efforts considérables pour améliorer les indicateurs de santé de la population. Cependant, deux indicateurs restent préoccupants, malgré les investissements réalisés : la mortalité des moins de 5 ans, qui demeure à un niveau relativement élevé de 25,7 décès pour 1 000 naissances vivantes, et la mortalité maternelle, qui s'élève à plus de 60 décès pour 100 000 naissances vivantes.



### Éducation

L'Algérie a réalisé des progrès indiscutables pour élargir l'accès à la scolarisation. En 2013-2014, 98,5 % des enfants âgés de 6 ans sont scolarisés alors que ce chiffre n'était que de 43 % en 1966. L'efficacité du système éducatif demeure toutefois un enjeu pour le pays, les redoublements et l'abandon scolaire se maintiennent à des niveaux importants.



### Égalité de genre

En Algérie, les chiffres révèlent des inégalités en faveur des hommes dans des domaines majeurs comme l'enseignement supérieur, l'emploi dans le secteur non agricole et l'accès au crédit (les hommes et les femmes empruntant aux institutions financières).



## Vue d'ensemble

Avec un taux de croissance de 3,9% en 2015, contre 3,8% en 2014, l'économie algérienne résiste à la crise qui a touché le secteur des hydrocarbures au second semestre 2014. Malgré la baisse des cours du pétrole (-40% au second semestre 2014 par rapport au premier semestre), et son impact sur les finances publiques, un investissement public soutenu et une politique de redistribution généreuse ont permis de maintenir le rythme de croissance. L'investissement public a en effet enregistré une croissance moyenne de 12% sur la période 2011-2015, et 26% en 2015. Les dépenses sociales se sont élevées à 10,4% du PIB en 2015.

Le PIB hors hydrocarbures a enregistré une croissance de 5,5% en 2015, contre 5,6% en 2014, et une moyenne de 6,8% sur la période 2011-2013. La croissance du PIB en 2015 a été tirée par l'agriculture avec une contribution de 0,8 point, le commerce 0,7 point, le BTP 0,5 point, le transport et communication 0,5 point. L'inflation annuelle avait atteint un pic de 8,9% en janvier 2013, puis avait amorcé une baisse pour atteindre un minimum de 1,5% en août 2014. Elle est ensuite entrée dans une phase de hausse pour atteindre un maximum de 5,3% en septembre 2015. L'inflation annuelle s'est élevée à 4,8% en 2015, contre 2,9% en 2014.

Sur le plan extérieur, d'un excédent de 1890 milliards de dinars en 2011, la balance commerciale accuse un déficit de -18016,7 milliards de dinars en 2015. Les exportations ont baissé de 34,6% entre 2011 et 2015, alors que les importations ont augmenté de 54%.

Sur le plan social, l'Algérie fait partie, s'agissant du développement humain, des 20 pays qui ont le plus fortement diminué leur déficit d'IDH entre 1990 et 2015. Le rapport de développement humain (2015) publié par le PNUD établit que l'Algérie avec un Indice de développement humain (IDH) de 0,736 se classe à la 83<sup>e</sup> place mondiale, devant les autres pays de la sous-région, tels que la Libye (93<sup>e</sup>), la Tunisie (96<sup>e</sup>), l'Égypte (108<sup>e</sup>) et le Maroc, qui occupe le 126<sup>e</sup> rang mondial.

Sur le plan structurel, malgré une aisance financière sans précédent depuis le début des années 2000, avec l'envolée des prix du pétrole, le pays n'a pas su amorcer le virage de la diversification : diversification économique, diversification des exportations et diversification des ressources budgétaires. L'industrie ne représente que 5% du PIB, contre plus de 15% dans les pays voisins, et le secteur des services est dominé par le commerce et le transport

qui sont tributaires du secteur des hydrocarbures et des importations. Les exportations d'hydrocarbures représentent invariablement entre 95% et 98% des exportations. Sur le plan budgétaire, plus de 60% des ressources du Trésor reposent sur la fiscalité pétrolière (en 2014)<sup>1</sup>. Ainsi à moyen et long termes, l'Algérie est toujours confrontée à l'enjeu de la diversification économique. À court terme, le pays doit faire face à un déficit budgétaire qui ne cesse de se creuser en raison de la chute du prix du pétrole : le solde budgétaire a atteint -9% du PIB en 2014, et s'est creusé à -16% en 2015. L'enjeu pour les pouvoirs publics est de parvenir à maîtriser la dégradation de la situation des finances publiques sans ralentir la croissance.

Ce profil pays est composé de six sections qui analysent les fondamentaux de l'économie algérienne :

- Contexte national et sous régional ;
- Croissance économique ;
- Finances publiques ;
- Politique monétaire ;
- Balance des paiements et échanges extérieurs ;
- Compte de capital et financier.

L'analyse des fondamentaux est complétée par un examen des domaines spécifiques suivants :

- Processus d'intégration régionale ;
- Développement social ;
- Les défis à relever : rationaliser les finances publiques sans ralentir la croissance.

---

<sup>1</sup> Ce ratio est tombé à 47% en 2015, en raison de la baisse de la fiscalité pétrolière.

## Contexte national et sous-régional

La sous-région est confrontée à de nombreux défis, tant économiques, sociaux que politiques. L'instabilité politique continue d'être un enjeu pour un certain nombre de pays de la sous-région dans un contexte d'insécurité croissante. L'Algérie est particulièrement concernée par la situation sécuritaire au Sahel, en Libye et au Moyen-Orient, et les dépenses militaires du pays atteignent 5,6% du PIB sur la période 2011-2015<sup>2</sup>.

Le contexte sécuritaire continue de peser fortement sur l'activité économique en Tunisie, où le tourisme représente une source importante de revenu. Sur l'ensemble de l'année 2015, le repli des entrées de touristes a atteint 30,8%. Les recettes touristiques ont baissé de 35,1% par rapport à 2014, pour revenir à environ 2,355 milliards de dinars tunisiens. En Égypte, après un léger rebond du tourisme en 2015, les attentats au premier semestre 2016 ont affecté les entrées touristiques et les perspectives de reprise du secteur. En mars 2016, le nombre de touristes a baissé de 13,7% par rapport à la même période de l'année précédente.

La sous-région est également marquée par une baisse du prix du pétrole qui a des effets négatifs sur l'Algérie, le Soudan, et la Libye, mais positifs pour les pays importateurs de pétrole. La baisse des prix des hydrocarbures sur le marché international s'est traduite par une légère diminution du déficit de la balance énergétique (-6,8%) en Tunisie. Au Maroc, à la fin mai 2016, la facture énergétique a baissé de 31,2% par rapport à la même période en 2015 pour s'établir à 19,9 milliards de dirhams. La part des produits énergétiques dans le total des importations a reculé, passant à 12,2% contre 18,5% l'année précédente.

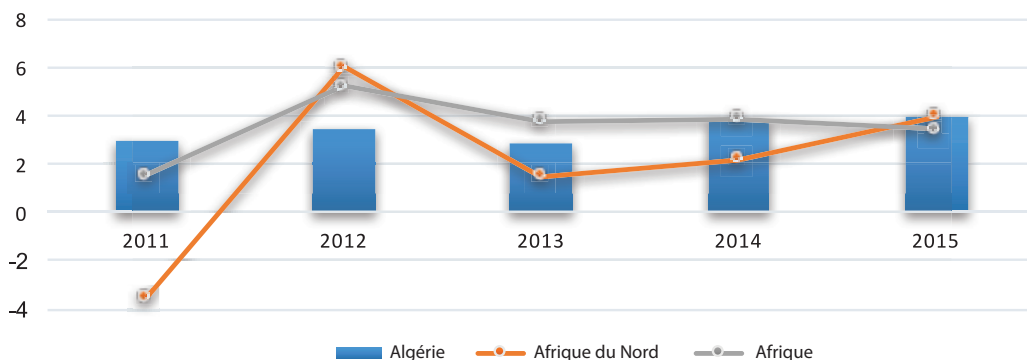
Le Soudan a été fortement touché par la baisse des cours du pétrole, les exportations d'hydrocarbures ont baissé de 53% entre 2014 et 2015, pour s'élever à seulement 627 millions de dollars en 2015.

En Algérie, au défi sécuritaire s'ajoute celui d'une crise économique qui a frappé de plein fouet les finances publiques en 2014. La fiscalité pétrolière a baissé du tiers en 2015, et les ressources budgétaires globales de 12%.

---

2 Source : Indicateurs de la Banque Mondiale, site web.

**Figure 1 : Taux de croissance, Algérie, Afrique du Nord\* et Afrique (en pourcentage)**



**Sources :** Croissance Algérie, ONS ; Croissance Afrique, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, octobre 2015 ; Croissance Afrique du Nord, calcul CEA.

\* Le taux de croissance de l'Afrique du Nord 2012 est tiré par la croissance de la Libye de 104,5% due à la relance de la production pétrolière après la crise. Cependant, ce taux est de 2,3% hors Libye.

La mise en place en 2000 d'un Fonds de régulation des recettes financé abondamment par le surplus budgétaire que permettait un prix du baril élevé a permis d'atténuer le choc de la baisse de 50% du prix du pétrole. En conséquence la croissance économique n'a pas encore été entamée, l'État ayant pu poursuivre sa politique de redistribution et maintenir un niveau élevé d'investissement public.

La croissance du PIB s'est ainsi élevée à 3,9%, contre 3,5% pour l'Afrique du Nord et 3,7% pour l'Afrique (Figure 1).

Cependant, les perspectives d'un prix du baril durablement bas exercent une forte contrainte sur les pouvoirs publics qui risquent de devoir opérer une réduction importante des dépenses publiques alors que la croissance a été tirée par une politique budgétaire expansionniste. L'arrêt brutal de l'investissement public risque de ralentir l'économie, et de plonger l'Algérie dans une crise économique et sociale plus profonde. L'enjeu pour le Gouvernement est donc d'opérer une rationalisation des finances publiques tout en limitant l'impact négatif que cela pourrait avoir sur la croissance. Ceci est l'enjeu majeur à court terme. Tout porte à croire que c'est ce scénario qui se réalise en 2016. L'investissement public a chuté de 20% entre les réalisations de 2015 et l'investissement prévu dans la loi de finances revue de 2016.

Le potentiel de diversification économique est important, l'Algérie étant un pays mono-exportateur. Dans cette perspective, une plus rapide et plus importante intégration régionale du pays est critique pour permettre au pays de mieux insérer son économie dans des chaînes de valeur régionale notamment.

L'indice d'intégration régionale produit par la CEA classe l'Algérie au 3<sup>e</sup> rang de l'UMA, avec une note de 0,47.



### Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique - Algérie

L'indice d'intégration régionale en Afrique permet de d'apprécier dans quelle mesure chaque pays africain respecte ses engagements par rapport aux cadres d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Établi conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la CEA, l'indice s'intéresse aux dimensions suivantes : la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions et les infrastructures régionales ainsi que la convergence des politiques macroéconomiques. La section suivante rend compte des indicateurs retenus par l'indice.

#### Classement général :

L'Algérie occupe la troisième place au sein de l'UMA sur l'indice global d'intégration régionale\*.

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
Note de 0,8 – Classée 1 <sup>re</sup> dans la zone UMA.	Note de 0,97. Classée 4 <sup>e</sup> . La Tunisie arrive en 1 <sup>re</sup> position.	Note de 0,67. Classée 4 <sup>e</sup> . La Tunisie arrive 1 <sup>re</sup> .	Note de 0,37. Classée 4 <sup>e</sup> . La Libye arrive en 1 <sup>re</sup> position.	Note de 0,15. Classée 3 <sup>e</sup> . Le Maroc arrive en 1 <sup>re</sup> position.

**Libre circulation des personnes :** L'Algérie obtient une bonne note (classée première). L'Algérie permet en effet aux ressortissants de tous les autres pays de l'UMA d'entrer sans visa. L'Algérie a également ratifié les traités de l'UMA qui concerne la libre circulation des personnes, les droits d'établissement et de libre circulation des travailleurs.

**Intégration commerciale :** L'Algérie occupe la quatrième place. Le pays dispose d'un tarif moyen appliqué d'environ quatre pour cent sur les importations en provenance de l'UMA (selon les données de 2014) ; c'est le deuxième en importance au sein du bloc, après celui de la Mauritanie. Le niveau du commerce (en pourcentage du PIB) avec le reste de la communauté économique régionale est relativement faible : sur la période 2010-2013, les importations de l'UMA ne représentent que 0,4% de son PIB, et les exportations vers l'UMA 0,9% du PIB, ce qui classe l'Algérie au deuxième rang de l'UMA selon cette dimension.

**Intégration productive :** L'Algérie est classée 4<sup>e</sup> selon cet indice. L'économie algérienne est faiblement intégrée dans les chaînes de valeur régionales. Son commerce est modérément complémentaire avec celui de ses partenaires. L'Algérie se classe au 3<sup>e</sup> rang en termes de performance dans l'indice de complémentarité commerciale de la CNUCED vis-à-vis du reste de l'UMA entre 2010 et 2013. La part des biens intermédiaires dans ses importations en provenance de l'UMA était de 29% (le plus élevé au sein de l'Union), tandis que la part des biens intermédiaires dans ses exportations dans la région s'élevait en moyenne à 2% (le plus bas au sein de l'UMA).

**Infrastructures:** L'Algérie se classe 4<sup>e</sup>. Le prix des communications mobiles vers l'Afrique est assez élevé, l'Algérie est treizième, s'agissant de la cherté des communications, parmi les 38 pays africains pour lesquels des données étaient disponibles. Le pays est classé quatrième parmi les membres de l'UMA en ce qui concerne sa performance moyenne selon l'indice de développement des infrastructures de la BAD entre 2010 et 2012. Environ 58% des vols internationaux à destination et en provenance de l'Algérie sont intra-UMA, ce qui classe l'Algérie en 2<sup>e</sup> position derrière la Libye selon ce ratio.

Dans l'ensemble, les performances de l'Algérie en termes d'intégration régionale apparaissent mitigées. Le pays est bien classé dans le domaine de la libre circulation des personnes, mais il se classe à l'avant-dernière position au sein de l'UMA pour les autres dimensions de l'indice. Pour améliorer ses performances, l'Algérie devrait réduire ses tarifs douaniers pour le commerce intra UMA et améliorer son intégration dans les chaînes de valeur régionales.

\* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans les prochaines mises à jour du présent profil de pays.

# 3

## Performance économique

### 3.1 Croissance économique

La croissance demeure fortement tributaire du secteur des hydrocarbures<sup>3</sup>. En 2013, elle s'est élevée à 2,8% en raison d'une baisse importante de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures de -5,5%. La production du secteur des hydrocarbures a en effet enregistré un recul durant près de 9 ans. Ainsi sous l'effet de la baisse de la production d'hydrocarbures, la contribution du secteur à la croissance, même si elle demeure élevée, s'est réduite. En 2013, la contribution du secteur des hydrocarbures à la croissance a été négative de -1,9 point de pourcentage.

L'année 2014 a été marquée par la chute brutale des cours du pétrole qui ont perdu 40% en moins de six mois. Le baril est passé de plus de 111 dollars É.-U. en moyenne en 2011 à moins de 55 dollars É.-U. à la fin décembre 2014. La croissance s'est cependant redressée par rapport à 2013, atteignant 3,8%, grâce notamment à un recul plus faible du secteur des hydrocarbures en volume (-0,6%) et une forte demande intérieure tirée par les dépenses publiques (investissements publics, politique de redistribution, emploi public, hausse des salaires dans la fonction publique, etc.). Le PIB hors hydrocarbures, tiré également par les dépenses publiques, a affiché une croissance de 5,6% en 2014, en léger recul par rapport à 2013 (5,9%). Le BTP (+0,7 point), le transport et communication (+0,5 point) et le commerce (+1,2 point) sont les secteurs qui ont le plus contribué à la croissance. Le secteur des hydrocarbures a quant à lui contribué pour -0,2 point à la croissance.

En 2015, la croissance du PIB est restée stable à 3,9%, malgré un niveau historiquement bas du prix du baril. Le PIB hors hydrocarbures a crû de 5,5%, contre 5,6% en 2014, mais reste nettement en recul par rapport à 2012 - 2013 (+7%). La croissance du PIB hors hydrocarbures a été essentiellement tirée par l'agriculture (contribution de 0,8 point), le BTP (0,5 point), le secteur des transports et télécommunications (+0,5 point) et le commerce (+0,7 point). La croissance de ces deux derniers secteurs été portée par la hausse des importations. Celles - ci ont enregistré une croissance vertigineuse, passant de 1820 milliards de dinars en 2005 à 4780 milliards de dinars en 2015.

<sup>3</sup> Sauf indications contraires, l'ensemble des données macroéconomiques de cette section ont été fournies par le Ministère des finances, Direction générale de la prévision et des politiques

L'investissement public a été le moteur principal de la hausse des importations. Le budget d'équipement est passé de 1921 milliards de dinars<sup>4</sup> en 2010 à 3154 milliards de dinars en 2015. Les importations d'équipements représentaient 32,4% des importations totales en 2014. Il faut rappeler en effet que les pouvoirs publics ont mené des plans quinquennaux de développement très ambitieux. Le programme de développement 2004 – 2009 aura atteint la somme 17500 milliards de dinars, et le programme 2010 – 2014, 21214 milliards de dinars. Pour la période 2015-2019, le Gouvernement a prévu une enveloppe budgétaire de plus de 23 000 milliards de dinars (264 Mds dollars É.-U.). L'exécution moyenne des programmes est de 60% à 70%.

Ces programmes ont été principalement consacrés à des investissements publics structurants (infrastructures, logements). Avant 2014, ces dépenses publiques étaient supportées par des recettes pétrolières importantes, mais à partir de 2014, et la baisse des recettes pétrolières, le train des dépenses a pesé fortement sur les finances publiques. La bonne tenue de la croissance en 2015 s'est ainsi faite au prix d'un creusement important du déficit budgétaire qui a atteint -33% du PIB<sup>5</sup>.

En 2015, les secteurs qui ont enregistré la croissance la plus élevée sont l'agriculture (+7,6%), le secteur du transport (+6%), le commerce (+6%) et le BTP (+5,3%). La croissance du secteur agricole est expliquée par la production céréalière, grâce à des conditions climatiques favorables. La croissance du transport et du commerce s'explique par une hausse des importations de 10% par rapport à 2014 (ces services étant très liés aux importations). Il faut cependant noter un ralentissement du commerce (+10,2% en 2014) et du BTP (+6,9% en 2014). L'industrie demeure faible, avec une part dans la valeur ajoutée industrielle dans le PIB de 5% en 2015 (Figure 2), contre plus de 7% au début des années 2000, et une croissance de 4,6% en 2015, contre 4% en 2014. Le secteur des hydrocarbures a connu un rebond au quatrième trimestre 2015, enregistrant une progression en volume de 5% contre une baisse de 7,9% au quatrième trimestre 2014. La valeur ajoutée du secteur enregistre une progression de 0,4% en 2015, contre une baisse de 0,6% en 2014.

À court terme, la baisse des prix du pétrole a un impact limité sur la croissance, en raison de la dynamique interne du secteur privé, d'un investissement public qui est demeuré élevé et des transferts sociaux importants qui ont représenté 10,4% du PIB en 2015 et 9,4% en 2014. Cependant, à moyen terme, le gel de programmes d'investissements non budgétés risque d'avoir un effet négatif sur la croissance, surtout en l'absence de réformes ambitieuses pour diversifier les ressources budgétaires et l'économie.

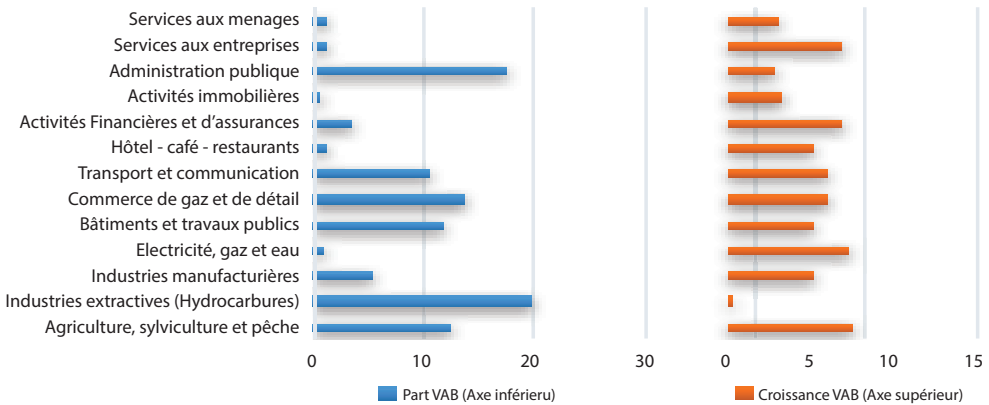
4 Pour avoir un bon ordre de grandeur de l'équivalent en dollars, il faut diviser par 106

5 Ce déficit est calculé sur la base d'un prix du baril de pétrole de 37 dollars É.-U.

Le ralentissement de l'économie se fait déjà sentir, le chômage est reparti à la hausse. De 15,3% en 2005, il a atteint un creux de 10% en 2010, pour atteindre 11,2% en 2015 (contre 10,6% en 2014). Le chômage touche davantage les jeunes (16-24 ans), dont le taux de chômage atteint 29,9% en 2015, contre 8% pour les plus de 25 ans.

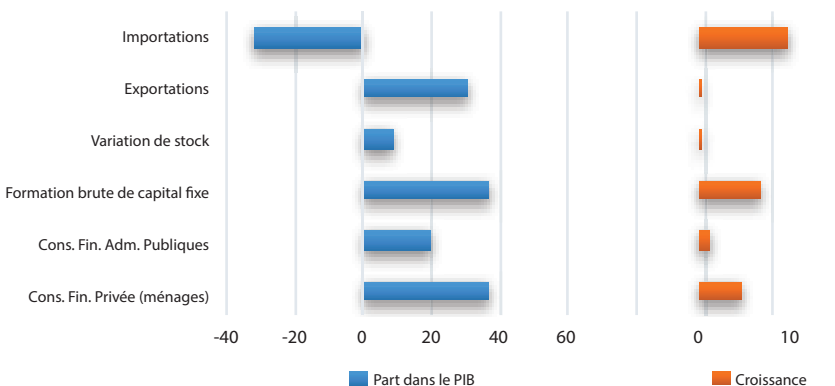
En ce qui concerne la demande finale (Figure 3), l'investissement (FBCF), en valeur nominale, a enregistré une croissance de 12,9% en 2015, passant de 6342 milliards de dinars à 7159 milliards de dinars. Cette hausse a été portée par l'investissement public qui a progressé de 21,3%.

**Figure 2: Répartition du PIB (en pourcentage) et croissance réelle de la valeur ajoutée (en pourcentage) par secteur d'activité, en 2015**



Source : ONS.

**Figure 3: Répartition du PIB (pourcentage) et croissance réelle (pourcentage) des composantes du PIB, approche demande, en 2014**



Source : ONS, comptes nationaux (www.ons.dz).

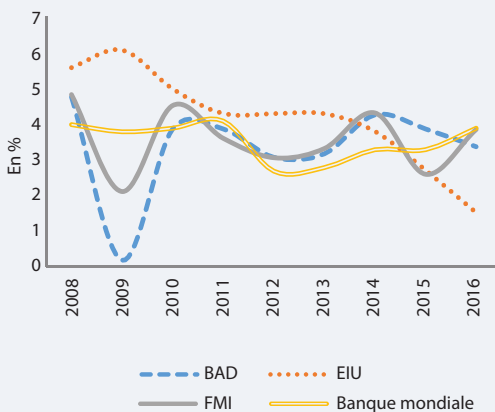
En termes réels, l'investissement a enregistré une hausse de 6,4% en 2014. La consommation finale a progressé de 3,2% en 2014 en termes réels, contre une moyenne de 5,5% sur la période 2009 – 2013. Ce ralentissement est dû à celui de la consommation publique dont la croissance a été de 1,1% seulement, par rapport à une moyenne de 5,5% durant la période 2009-2013. La consommation des ménages a enregistré une croissance de 4,4% en 2014, contre une moyenne de 5,5% pour la période 2009-2013. La consommation des ménages est demeurée vigoureuse en 2014, la baisse des prix du pétrole ne s'étant pas encore répercutée sur la demande finale. L'investissement public et les importations ont en effet continué de porter l'activité économique.

**Encadré 2 : Analyse comparative des prévisions pour l'Algérie**

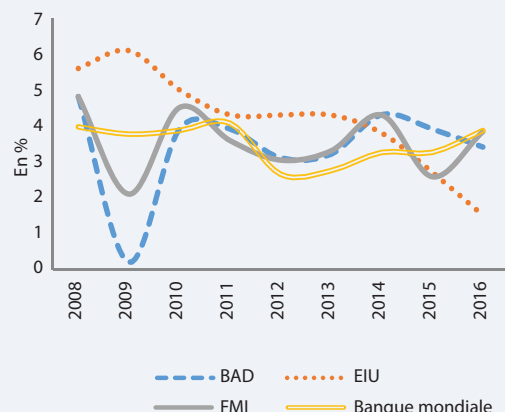
Les prévisions économiques fournissent des informations essentielles pour les décideurs dans les secteurs public et privé. Des prévisions économiques fiables permettent une prise de décision fiable. Un certain nombre d'organisations produisent actuellement des prévisions de croissance économique pour Algérie : la Banque africaine de développement (BAD), l'Economist Intelligence Unit (EIU), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). Les prévisions produites par ces organisations sont restées dans un intervalle de 2 points de pourcentage les unes des autres pour les années 2010-2015 (voir figure A). L'Economist Intelligence Unit a fourni les prévisions de croissance les plus optimistes chaque année au cours de la période de 2008 à 2013, mais avec des prévisions inférieures à la croissance réalisée pour les années 2014 et 2015. Les prévisions de taux de croissance les plus optimistes pour 2016 sont celles de la BM (3,9%) et du FMI (3,8%), tandis que l'EIU prévoit un taux de croissance plus faible de 1,5%.

Le degré de précision de ces prévisions est une question importante. La CEA a procédé à une analyse pour déterminer quelles prévisions ont tendance à être plus fiables. La racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne sont des mesures communément utilisées pour évaluer les prévisions. De manière générale, plus la valeur de ces erreurs est élevée, moins les prévisions sont précises (voir figure B). Notre analyse suggère que les prévisions les plus précises produites pour l'Algérie pour la période 2008-2014 sont celles du FMI et de la Banque mondiale, suivis des prévisions de la BAD.

**Figure A: Prévisions du taux de croissance du PIB réel par institutions**



**Figure B: Précision des prévisions**



Source : Calculé par la CEA.

Enfin, en 2014 et en termes réels, les importations ont progressé de 9,1%, et les exportations de seulement 0,2%, en raison d'un recul de -1% des exportations d'hydrocarbures. Il faut toutefois noter que la baisse des exportations d'hydrocarbures a été moins forte qu'en 2013, où elle avait atteint un plus bas de -6%. En 2015, le volume des importations a baissé de 6.4%, après plusieurs années consécutives de hausse, par suite de multiples restrictions sur le commerce extérieur (licences, cahier des charges pour les concessionnaires automobiles, etc.).

Les estimations pour 2016 tablent sur une croissance résiliente à 3,6 %, l'impact de la détérioration des finances publiques sur la croissance ne s'est pas encore fait sentir. La croissance du PIB au cours des premier et deuxième trimestres 2016 a été respectivement de 4% et 3.4%, du fait d'une moindre croissance des hydrocarbures durant le deuxième trimestre.

### 3.2 Finances publiques

En Algérie, la Loi de finances s'appuie sur un budget prévisionnel basé sur un baril à 37 dollars É.-U. (la loi de finances 2017 révisé ce prix à 50 dollars É.-U.). Lorsque le prix du baril dépasse les 37 dollars et que le solde budgétaire est positif, le surplus alimente un fonds dit Fonds de Régulation des Recettes. Comme son nom l'indique, ce fond est une épargne publique qui permet d'atténuer la volatilité des ressources budgétaires. Sous le triple effet de la hausse des dépenses publiques, de la baisse de la production d'hydrocarbures et dès 2014 de la baisse du prix du baril de pétrole, le Gouvernement a été contraint de puiser dans le FRR pour financer le déficit budgétaire.

En 2013, la plus-value sur fiscalité pétrolière (l'écart de fiscalité entre le prix de marché du baril et le prix qui sert de référence à l'élaboration du budget, soit 37 dollars) s'est élevée à 2062 milliards de dinars. Le financement du déficit du Trésor a nécessité un prélèvement du FRR de 2132 milliards de dinars. L'encours du FRR a ainsi diminué de 70,2 milliards de dinars. En 2014, le solde entre la plus-value et les prélèvements au titre du financement du déficit public a atteint -1155 milliards de dinars. Le Fonds a ainsi perdu près de 22% de son encours entre 2012 et 2014. En 2015, le Gouvernement a dû prélever 2886 milliards de dinars pour financer le déficit budgétaire.

La lecture du budget doit distinguer entre données budgétaires sur la base de la fiscalité pétrolière budgétisée et de la fiscalité pétrolière effectivement recouvrée. Le Ministère de finances publie les données budgétaires sur la base d'un prix du baril de pétrole à 37 dollars.

Sur la base de la fiscalité pétrolière recouvrée (baril au prix du marché), le déficit budgétaire s'est élevé à -17% en 2015 (Tableau 1).

Sur le plan des dépenses, les différents plans quinquennaux ont certes représenté une lourde charge pour les finances publiques, mais ils ont permis de réaliser un rattrapage nécessaire en termes d'infrastructures publiques nécessaires au développement économique. Les dépenses

destinées aux infrastructures économiques et administratives sont passées de 495 milliards de dinars en 2010, à 1151 milliards de dinars en 2015. En cumulé sur la période 2010 - 2015, elles atteignent 4133 milliards de dinars. Les dépenses de fonctionnement ont enregistré une hausse de 44% en 2011, passant à 1681 milliards de dinars, contre 1139 milliards de dinars en 2010, en raison à la fois d'un effet volume (embauches dans la fonction publique) et d'une augmentation des salaires dans la fonction publique. Les dépenses en traitements et salaires ont augmenté de 48% en 2011. Le salaire minimum a par ailleurs été augmenté de 20% en 2012, passant de 15000 DA à 18000 DA.

La croissance annuelle moyenne des dépenses de fonctionnement sur la période 2012 - 2015 s'est élevée à 4%, et celles de la masse salariale à 6%. La hausse des dépenses de fonctionnement s'est ralentie en 2015, passant à 2%, contre 9% en 2014, malgré une hausse des dépenses salariales de 14%.

En ce qui concerne les dépenses de capital, elles ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 12% sur la période 2010 - 2015. En 2015, elles ont progressé de 26%, contre 32% en 2014.

Les pouvoirs publics semblent avoir fait le choix de maintenir le rythme de l'investissement public, qui est le principal moteur de la croissance économique, afin de ne pas gripper celle-ci. Cependant, dans une perspective où le prix du baril resterait durablement en dessous de 60 dollars, le Gouvernement serait confronté à une forte contrainte de financement de l'investissement public. Le recours à l'endettement paraît inévitable (voir la section 5).

**Tableau 1: Opérations budgétaires (milliards de dinars)**

	2011	2012	2013	2014	2015*
Recettes totales (dons inclus)	3 490	3 804	3 895	3 928	4 517
Recettes fiscales	3 056	3 428	3 647	3 669	4 034
Recettes fiscales hors hydrocarbures	1 527	1 909	2 031	2 091	2 311
Recettes fiscales sur les hydrocarbures	1 529	1 519	1 616	1 578	1 723
Recettes non fiscales	433	376	248	258	483
Dépenses totales et prêts nets	5 854	7 058	6 024	6 996	7 664
Dépenses courantes	3 879	4 783	4 132	4 494	4 724
Rémunération des salaires	1 397	1 570	1 416	1 553	
Paiement des intérêts	38	42	44	38	44
Transferts sociaux	100	179	119	222	
Dépenses en capital	1 974	2 276	1 893	2 501	2 940
Solde primaire	2 431	3 204	2 075	3 148	3 233
Solde budgétaire	2 469	3 246	2 206	3 186	3 277
Solde budgétaire/PIB (%)	-5	-7	-2	-9	-17

Source : Ministère des finances, (\*) Données provisoires.

Cependant, le Gouvernement a pour le moment opté pour une réduction du budget d'équipement, qui a baissé de 20% en 2016 (Loi de finances révisée 2016).

Les marges de manœuvre de l'Algérie en matière d'endettement sont importantes. Grâce à l'envolée des prix du pétrole dans les années 2000, le pays a remboursé une majeure partie de sa dette externe. En 2015, la dette totale représentait 8,4% du PIB, et la dette extérieure 0,4%.

Avec la hausse des prix du pétrole au début des années 2000, l'amélioration de la situation des finances publiques et une balance courante redevenue excédentaire, l'Algérie est entrée dans une période de stabilité macroéconomique. Cette stabilité retrouvée est toutefois mise à mal par la baisse du prix du pétrole qui menace à terme les grands équilibres du pays. Pour l'heure, seuls les équilibres internes sont menacés, avec une dégradation rapide et importante des finances publiques. La réaction des autorités a été trop tardive et timide, se contentant d'une dévaluation du dinar pour atténuer l'effet de la baisse du prix du pétrole sur les recettes de l'État. La loi de finances 2017 prévoit un certain nombre de hausses de taxes pour accroître les recettes publiques, mais au risque d'une érosion du pouvoir d'achat des ménages qui pourrait précipiter un ralentissement de la croissance qui risque d'être par ailleurs affectée par la baisse de l'investissement public.

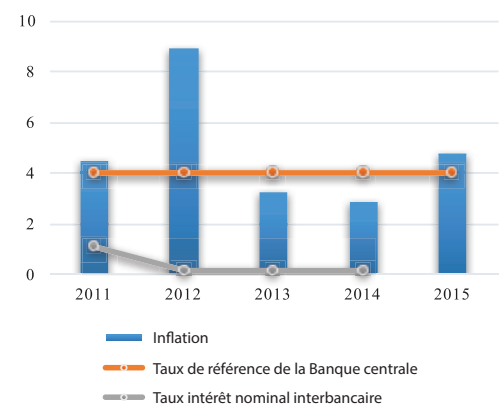
### 3.3 Politique monétaire

Sur la période 2001 - 2015, malgré une politique budgétaire expansionniste, l'inflation est restée sous contrôle autour de 4%. L'inflation est restée modérée pour deux raisons majeures : une hausse modérée des salaires et une inflation importée relativement faible. Les hausses des salaires consenties dans la fonction publique en 2012 ont eu un effet inflationniste important, mais transitoire (Figure 4).

L'inflation annuelle avait atteint un pic de 8,9% en janvier 2013, puis avait amorcé une baisse pour atteindre un minimum de 1,5% en août 2014. Elle est ensuite entrée dans une phase de hausse pour atteindre un maximum de 5,3% en septembre 2015. L'inflation annuelle s'est élevée à 4,8% en 2015, contre 2,9% en 2014.

L'inflation dite « structurelle », c'est-à-dire excluant les biens à prix instables (produits alimentaires frais essentiellement), est également repartie à la hausse, pour atteindre 4,2% en moyenne annuelle en septembre 2015. La Banque d'Algérie relève que la hausse de l'inflation ne s'explique ni par la croissance

**Figure 4: Taux d'inflation annuel et taux d'intérêt (en %)**



Source : Banque d'Algérie, 2016.



de la masse monétaire ni par un déficit d'offre de biens. L'explication la plus plausible serait un dysfonctionnement des marchés, notamment ceux des produits agricoles frais, qui ne sont pas suffisamment régulés.

La Banque d'Algérie ne stérilise pas les entrées de devises qui proviennent des exportations de la compagnie pétrolière nationale Sonatrach<sup>6</sup>. En conséquence la hausse des prix du pétrole dans les années 2000 a provoqué un afflux important de liquidités dans le système bancaire. Cet afflux de liquidités a privé la Banque d'Algérie de l'usage de son taux directeur qui agit sur le coût de refinancement des banques. Pour juguler l'inflation, la banque d'Algérie a mené une politique de reprise de liquidités.

Alors qu'elle enregistre une croissance annuelle moyenne de 10% sur la période 2011 – 2014, en 2015, le taux de croissance de la masse monétaire (M2) a chuté à 0,12%. Cette réduction est principalement due à la baisse des dépôts bancaires (-11,96%) et des dépôts du secteur des hydrocarbures (-40%). Avec la baisse des prix du pétrole, la dégradation de la situation de la balance des paiements a en effet provoqué une réduction des liquidités bancaires. Cette réduction s'est accentuée avec le lancement de l'emprunt obligataire qui a permis de collecter 568 milliards DA, mais auquel ont principalement souscrit les banques publiques seulement.

### 3.4 Balance des paiements et échanges extérieurs

D'un excédent de 1890 milliards de dinars en 2011, la balance commerciale accuse, en 2015, un déficit de -18016,7 milliards de dinars. Les exportations ont baissé de 34,6% entre 2011 et 2015, alors que les importations ont augmenté de 54%. Par rapport à l'année 2014, les exportations ont baissé de 27,9%, et les importations ont augmenté de 10,7%. Les exportations algériennes sont composées à 95% d'hydrocarbures (Figure 5).

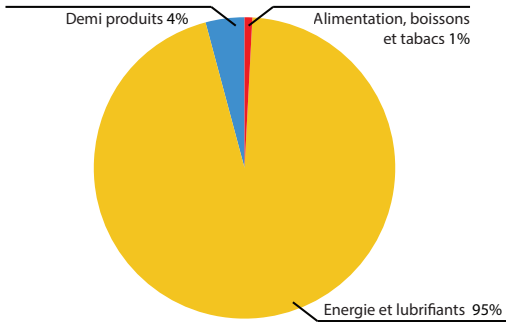
La baisse des exportations en 2015 provient à la fois d'un effet volume, avec une baisse de 3,9% des volumes exportés durant les 9 premiers mois de l'année, et d'un effet prix, avec un prix du baril qui a baissé de 47,7% durant les 9 premiers mois de 2015 par rapport à la même période en 2014. Au premier trimestre 2016, les exportations d'hydrocarbures étaient en baisse de 40% par rapport au même trimestre en 2015.

Le compte des services, hors revenus des facteurs, s'est légèrement creusé, passant à -755 milliards de dinars (contre -957,9 milliards de dinars en 2014), en parallèle à la hausse des importations.

Le compte des revenus des facteurs s'est également légèrement dégradé en 2015, passant à -445,6 milliards de dinars, contre -397,7 milliards de dinars en 2014, notamment du fait des rapatriements de dividendes au premier semestre.

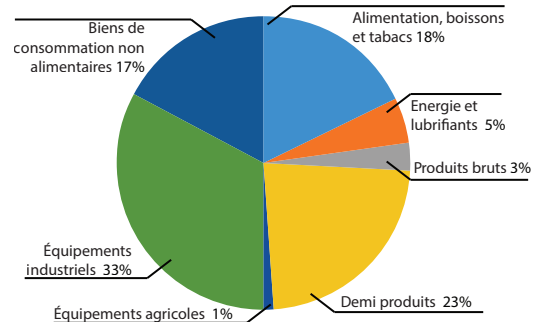
<sup>6</sup> Hormis les entrées de devises épargnées dans le FRR.

**Figure 5: Structure des exportations algériennes en 2015**



Source : CNIS/DG Douanes, 2016.

**Figure 6: Structure des importations algériennes en 2015**



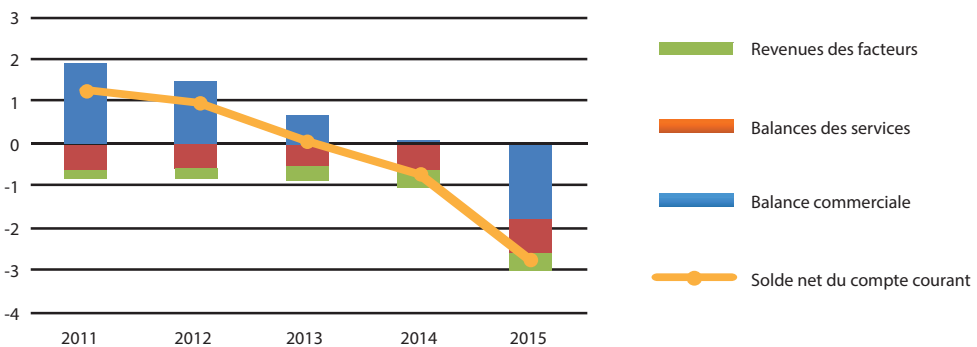
Source : CNIS/DG Douanes, 2016.

Les importations de marchandises sont passées de 3418 milliards de dinars en 2011 (soit 23,43% du PIB) à 5289 milliards de dinars en 2015 (soit 29,6% du PIB). Le premier poste des importations revient aux biens de consommation alimentaires et non alimentaires qui représentent 35% du PIB (Figure 6), suivis des équipements industriels (33%).

Le poste des transferts courants demeure stable à 257,6 milliards de dinars, contre 262 milliards de dinars en 2014.

Au total, le solde de la balance courante s'est dégradé, passant de -760,2 milliards de dinars en 2014 à -2760,4 milliards de dinars en 2015 (Figure 7).

**Figure 7: Évolution du compte courant, milliards de dinars**



Source : Banque d'Algérie, 2016.

### 3.5 Compte de capital

Les investissements directs étrangers demeurent relativement faibles, ne dépassant pas 2 milliards de dollars annuellement. Depuis 2013, on constate une réduction des IDE, passant de 155,85 milliards de dinars en 2013 à 125 en 2014 et -69 en 2015 (Tableau 2).

Le solde du compte de capital s'est dégradé en 2015 de -27 milliards de dinars suite à la cession par des non-résidents de leurs parts dans le capital d'une entreprise de téléphonie mobile. En 2014 il était excédentaire de 138.12 milliards de dinars.

Grâce à la remontée spectaculaire des cours du pétrole dans les années 2000, l'Algérie a pu bâtir des fondamentaux macroéconomiques sains qui s'avèrent être un atout important face à la crise actuelle. L'aisance financière dont le pays a bénéficié lui a également permis de réaliser de bonnes performances en termes de développement social.

**Tableau 2: Évolution du compte des opérations financières 2011-2015 (en milliards de dinars)**

	2011	2012	2013	2014	2015
Investissements directs étrangers (IDE)	147,88	118,29	155,85	125,44	-69,40
Investissements de portefeuille	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Compte de capital	-18,00	-18,60	-69,18	131,18	-27,00
Réserves brutes en mois d'importations BSNF	36,77	36,67	35,40	30,08	

*Source* : Banque d'Algérie, 2016.

# 4

## Développement social

### 4.1 Les perspectives de développement humain et démographique

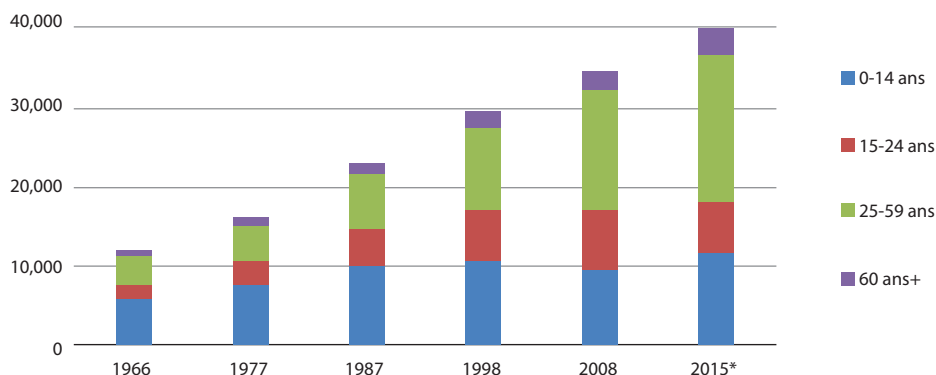
#### Évolution de la population par âge entre 2004 et 2014

La population algérienne est estimée à près de 40 millions d'habitants (Figure 8). Elle a plus que triplé entre 1966 et 2015, passant de 12,10 à 39,96 millions d'habitants.

La situation démographique en Algérie est caractérisée par une faiblesse de l'indice de fécondité (3,1%), du taux brut de mortalité (5,7 décès pour mille personnes) et un allongement de l'espérance de vie à la naissance qui est passée de 46,14 ans en 1966 à 77,1 ans (estimations pour 2015)<sup>7</sup>. Ces caractéristiques sont celles d'un pays en fin de transition démographique. Ceci est notamment dû aux efforts réalisés durant les quarante dernières années pour offrir à la population un meilleur accès aux services de santé, aux services de base (eau, électricité, assainissement, etc.), au logement, mais également à une meilleure alimentation. Il faut remarquer que l'on assiste à une légère reprise de la natalité et de la fécondité sur la période récente due notamment à de plus grandes facilités d'accès au logement et probablement à une meilleure situation sécuritaire.

La population âgée de moins de 15 ans représente 28,8% de la population totale, celle de 15 à 64 ans représente 65,3%, et les plus de 65 ans 6%. Le taux de dépendance, égal au nombre d'inactifs (population de moins de 15 ans et population âgée de 60 ans et plus)

**Figure 8 : Évolution de la population par tranche d'âge (en milliers)**



Source : Statistiques sociales de l'ONS (<http://www.ons.dz>) Calculs de la CEA.

7 ONS (2015).

pour 100 personnes d'âge actif (population âgée de 15- 59 ans révolus) est estimé à 60,1 % en 2015<sup>8</sup>.

Le pays a connu une urbanisation rapide due au développement des activités économiques autour des grandes agglomérations urbaines et côtières. Sur une population totale de 34 millions en 2008, les 15 wilayas occupant la bande du littoral abritaient, à elles seules, plus de 14,6 millions d'habitants. La population urbaine est estimée aujourd'hui à plus de 70%. La tendance vers « l'urbanisation » des populations s'explique par l'effet de plusieurs facteurs parmi lesquels, l'accroissement des revenus, l'amélioration des conditions de vie, la réalisation d'infrastructures importantes dans des régions péri-urbaines et enfin le regroupement des populations dans les villes, considérées plus sûres durant la période de violences et de lutte contre des groupes armés en Algérie.

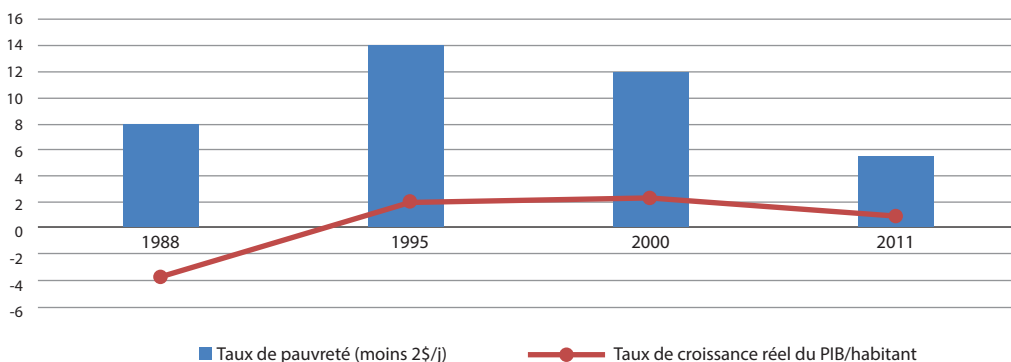
## 4.2 La tendance de la pauvreté et les perspectives de l'emploi

### Prévalence de la pauvreté

L'Algérie a enregistré une réduction significative de la pauvreté. Selon les statistiques de l'ONS, le taux de pauvreté est passé de 14,1% en 1995 à 5,5% en 2011 (Figure 9). La proportion de la population vivant avec moins de 2 dollars É.-U. par jour, qui était de 8,1% en 1988, a baissé pour se situer à 5% en 2011, après avoir atteint en 1995 un pic de 14,1%<sup>10</sup>. La prévalence de l'insuffisance pondérale<sup>11</sup> chez les enfants de moins de 5 ans par exemple est passée de 6,7% en 1999 à 2,6% en 2009.

L'Algérie, en termes de développement humain, fait partie des pays africains qui ont le plus fortement diminué leur déficit d'IDH entre 1990 et 2015. Le dernier Rapport sur le

**Figure 9: Prévalence de la pauvreté**



**Source :** Données fournies par l'ONS.

8 Publication N° 740 de la Direction technique chargée des statistiques de population et de l'emploi, 2015.

9 Perspectives de l'urbanisation mondiale : la révision de 2014, Nations Unies, Division de la population, Département des affaires économiques et sociales.

10 Rapport national sur les OMD 2012, PNUD.

11 L'insuffisance pondérale se traduit par un Indice de Masse corporelle (IMC) qui se caractérise par un poids trop faible - inférieur au poids santé.

développement humain (2015) publié par le PNUD établit que l'Algérie avec un Indice de Développement humain (IDH) de 0,736 se classe à la 83<sup>e</sup> place mondiale (sur 185 pays), devant les autres pays de la sous-région comme la Libye classée au 93<sup>e</sup> rang, la Tunisie (96<sup>e</sup>), l'Égypte au 108<sup>e</sup> rang, et le Maroc qui occupe le 126<sup>e</sup> rang mondial.

Néanmoins, le modèle de développement, qui a certes permis une réduction très sensible de la pauvreté, rencontre des difficultés pour réduire les inégalités sociales et régionales. La disparité entre les taux de pauvreté indique que les bénéfices de la croissance ne sont pas répartis de manière équitable entre les différentes régions. En Algérie, on distingue les zones côtières et métropolitaines du nord qui sont dynamiques, concentrent les activités économiques, et sont moins touchées par la pauvreté, et celles du sud, arides, qui regroupent la majorité de la population vivant sous le seuil de pauvreté. La répartition de la dépense mensuelle moyenne des ménages de 1 à 2 personnes montre des différences notables entre par exemple le littoral et le Sahara<sup>12</sup>.

### **Les politiques ciblant le développement social**

L'Algérie, depuis la fin des années 1990, a intensifié sa politique de développement social et de lutte contre la pauvreté, permettant ainsi une amélioration des conditions de vie de la population en général et une baisse sans précédent de la pauvreté en particulier.

Les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé et l'emploi font partie habituellement des cinq plus grandes dotations budgétaires. La Loi de finances 2016 prévoit 15,9% du budget de l'État pour l'éducation, en 2016, 7,9% pour la santé, et 4,7% pour l'aide à l'emploi. Dans le top 10 des ministères les mieux dotés, se trouve également celui de la Famille et de la Solidarité qui prend en charge les politiques de transferts et d'aides sociaux, et absorbe 2,5% du budget en 2016.

### **La politique de subvention et de transferts sociaux**

Les ressources tirées de l'exportation des hydrocarbures permettent de maintenir une politique multidimensionnelle de soutien social à la population, allant de subvention des prix à la consommation et autres types de transferts sociaux, ce qui contribue à contenir la pression sociale et permet au pays de continuer à investir dans le développement du capital humain. Les quatre catégories les plus importantes en termes de pression sur le budget de l'état sont les produits pétroliers et gaz, le logement social, les produits de consommation de base, la santé et les cantines scolaires (voir Tableau 9).

### **Les prix des carburants, du gaz et de l'eau**

L'Algérie a des prix de vente au détail des produits pétroliers et du gaz qui figurent parmi les plus bas au monde, et ce, grâce aux subventions accordées au fuel, au gaz et à l'électricité notamment. Ces subventions ont coûté 1800 milliards de dinars en 2013 à l'État. Ce dernier

<sup>12</sup> Rapport sur Dépenses de consommation des ménages algériens en 2011, ONS.

subventionne également l'approvisionnement en eau des ménages dans les principales villes côtières en prenant en charge les frais liés au dessalement d'eau de mer.

### **Le logement social**

L'État facilite également l'accès de la population à l'habitat à travers différents programmes de logements sociaux notamment par le biais de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). Cette politique d'appui au logement bénéficie d'un budget conséquent de 400 milliards de dinars (2012), soit 14.21% du budget d'équipement total.

### **Les prix des produits de consommation de base**

La subvention des prix des céréales et du lait permet de maintenir le prix de ces produits de première nécessité à un prix abordable pour toute la population. À ce titre, le budget global mis à la disposition en 2012 des principaux organes en charge de cette subvention, à savoir l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), s'élevait à plus de 210 milliards de dinars. Par ailleurs les abattements fiscaux accordés dans le cadre de l'importation de blé, de sucre et de médicaments, atteignent un montant cumulé de 150,3 milliards de dinars.

### **La santé et les cantines scolaires**

La participation de l'État aux dépenses de fonctionnement des établissements publics hospitaliers a atteint 360,34 milliards de dinars, et les subventions aux cantines scolaires 14,21 milliards de dinars en 2012.

L'analyse des dépenses de subvention entre ces quatre catégories montre que les produits pétroliers et le gaz viennent en première position avec 61% des dépenses, suivis de loin par le logement social (14%), la santé et les cantines scolaires (13%) et les produits de consommation de base (12%).

### **Politiques de solidarité nationale**

L'ADS est un maillon important du dispositif institutionnel mis en place par l'État pour la lutte contre la pauvreté et la dégradation des conditions de vie de la population vulnérable. Cet organe qui jouit d'une autonomie financière et qui est sous la tutelle du ministère en charge de la solidarité nationale, dispose de plusieurs outils parmi lesquels le Programme d'insertion des diplômés (PID), le Dispositif d'activité d'insertion sociale (DAIS), les Travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO) et dont l'un des principaux est l'Allocation Forfaitaire de Solidarité (AFS), qui accorde aux familles les plus pauvres une aide financière directe assortie d'une assurance maladie et maternité en nature.

## Tendance du chômage

L'analyse de la situation du chômage fait apparaître des disparités significatives selon l'âge et le sexe. En effet, alors que le taux de chômage moyen est estimé à 11,2% en 2015, celui des jeunes (16-24) s'élève pour la même période à près de 30 % et touche ainsi près d'un jeune actif sur trois. Le chômage touche également près de deux fois plus les femmes (16,6%) que les hommes.

Le Gouvernement a mis en place plusieurs initiatives pour contribuer à la résorption du chômage en facilitant l'insertion d'un nombre important de jeunes chômeurs dans le circuit du travail, à travers les programmes mis en œuvre par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et l'Agence nationale de gestion de microcrédit (AGEM). Le Gouvernement a également mis en place un régime d'assurance chômage destiné non seulement à soutenir financièrement les chômeurs, mais également à les aider à s'insérer dans la vie active. L'évaluation effectuée dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) a montré que durant la période 2010-2015, ces programmes ont permis de placer plus de 1,5 million de jeunes, un résultat encourageant, mais insuffisant compte tenu du nombre des jeunes à la recherche d'un emploi dans le secteur formel.

Les résultats de l'IADS au niveau national montrent un niveau d'exclusion humaine particulièrement faible, et qui est en baisse, au cours de la période 2000-2014 (voir Figure 10).

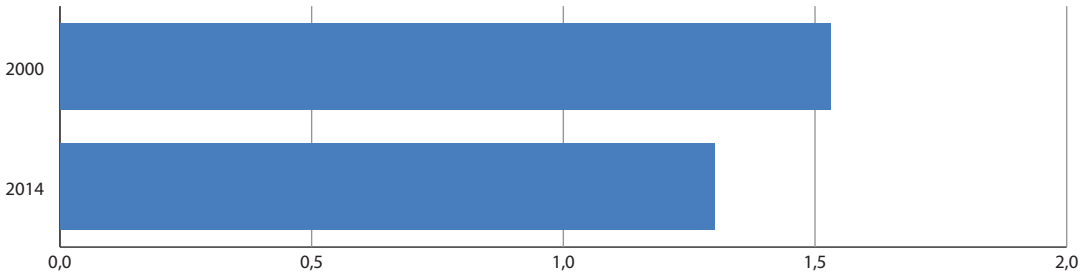
Un résultat particulièrement marquant est le maintien de la réduction sensible de l'exclusion pour les hommes (de 1,74 à 1,32), alors que pour les femmes, le niveau d'exclusion a augmenté de presque 30 %, passant de 1,40 à 1,72 entre 2000 et 2014 (Figure 11). Lorsqu'on désagrège ce résultat par dimension, on observe, en 2014, et pour la tranche d'âge 16-24 ans, un taux de chômage des jeunes femmes de 41.6% alors que celui des jeunes hommes est 22.1%.

### Encadré 3: Mesurer l'exclusion humaine en Algérie

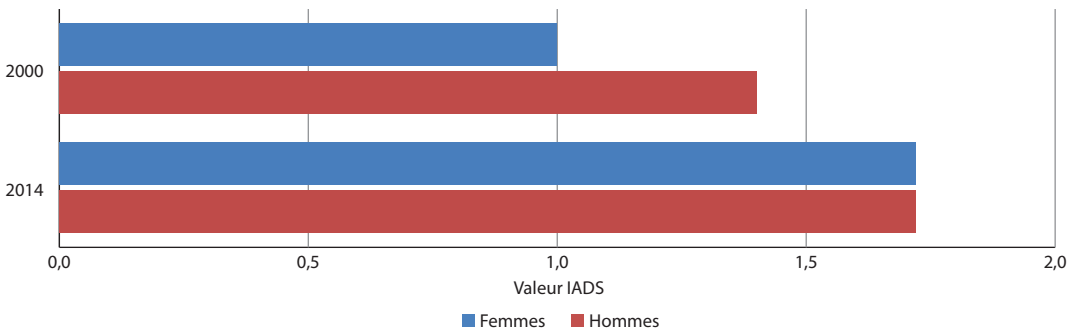
L'Indice africain de développement social a été développé par la CEA en réponse à la requête des États membres de développer un indicateur contextualisé d'exclusion sociale pour l'Afrique. L'indice a été développé dans la logique selon laquelle la croissance économique devrait se traduire par une amélioration des conditions de vie de tous les citoyens.

Cet outil dont le calcul est basé sur les données nationales disponibles devrait contribuer à la cartographie et l'évaluation de l'efficacité des politiques sociales dans la réduction de l'exclusion humaine au niveau national et infranational. L'IADS devrait également aider les pays à améliorer la collecte des données et à renforcer leurs capacités à suivre les progrès sur la réduction de la pauvreté et l'exclusion. En tant qu'outil de politique, l'IADS vient compléter les efforts des États membres dans l'élaboration de politiques sociales plus inclusives. Il facilite également le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des ODD qui mettent un accent particulier sur l'inclusion en tant que moteur du développement durable et équitable.



**Figure10 : L'Indice de développement social en Algérie (2010 et 2014)**

**Source :** Calculé à partir de statistiques nationales (ONS).

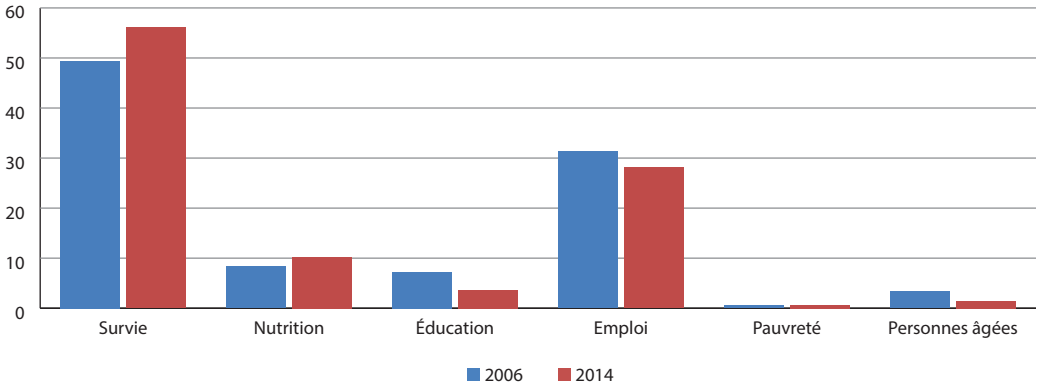
**Figure 11 : Exclusion humaine, par sexe**

**Source :** Calculé à partir de statistiques nationales (ONS).

La contribution de 56 % de la mortalité infantile et de 28 % du chômage des jeunes à l'exclusion humaine (Figure 12) constitue un fait marquant de l'analyse des facteurs déterminants de l'exclusion. Cela reflète bien les défis majeurs auxquels l'Algérie fait face aujourd'hui et qui demandent des interventions efficaces et mieux ciblées pour réduire le risque d'exclusion dans ces deux phases cruciales de la vie d'un individu. Il faudrait cependant disposer de plus de données, notamment sur les indicateurs de pauvreté nationale, pour affiner l'analyse et mieux comprendre les déterminants de l'exclusion en Algérie, sur la durée et pour différents groupes de population. En particulier, le manque de données désagrégées par lieu de résidence et au niveau des régions pour les six indicateurs IADS limite l'analyse, surtout au niveau national. Or celles-ci sont essentielles pour mieux comprendre et répondre aux inégalités spatiales présentes en Algérie.

L'Algérie a fait des progrès remarquables en matière de développement social et humain au cours des dernières années. Tous les indicateurs sociaux (éducation, santé, accès aux services sociaux de base) ont enregistré des améliorations notables qui placent aujourd'hui l'Algérie parmi les pays à niveau de revenu et de développement humain élevés. Cependant, les disparités spatiales et d'égalité de genre restent un enjeu majeur pour le pays. Toutefois on

**Figure 12 : Évolution des facteurs d'exclusion humaine en Algérie**



**Source :** Calculé à partir de statistiques nationales (ONS).

note une évolution notable du nombre de femmes siégeant au parlement ; le pourcentage de femmes a atteint 31,6% des sièges en 2014. L'éducation secondaire reste également une préoccupation majeure pour le pays. L'achèvement scolaire au primaire concerne aujourd'hui presque la totalité des enfants et l'enseignement supérieur concerne 27,4% des garçons et 41,9% des filles. Le niveau de richesses des ménages et le niveau de scolarité de la mère semblent être les facteurs discriminants de la scolarité moyenne et secondaire en Algérie ; ce qui montre qu'il est nécessaire de faire un effort supplémentaire pour assurer la mobilité sociale pour certaines couches de la population.

Les programmes de protection sociale mis en œuvre devront prendre en compte ces défis, pour assurer un développement plus inclusif et soutenable en Algérie. À cet effet, le Gouvernement a développé le Plan national de réduction de la mortalité maternelle (PANRAMM, 2015-2019), qui souligne la volonté politique d'accélérer la réduction du taux de mortalité maternelle à travers des actions concrètes et des moyens appropriés.

Pour faire face aux inégalités spatiales, le Gouvernement a élaboré le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) incluant comme une des principales lignes directrices l'équilibre territoire ainsi que la construction de villes nouvelles. Par ailleurs, la diversification de l'économie, dans un contexte de baisse des exportations et des revenus du pétrole, en raison de la situation économique mondiale, offre à l'Algérie l'occasion de créer de nouvelles opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes. Cela devrait passer notamment par une amélioration du climat des affaires propice aux investissements étrangers et à l'entrepreneuriat local.

### 4.3 La tendance des indicateurs sur l'éducation

#### Taux de scolarisation

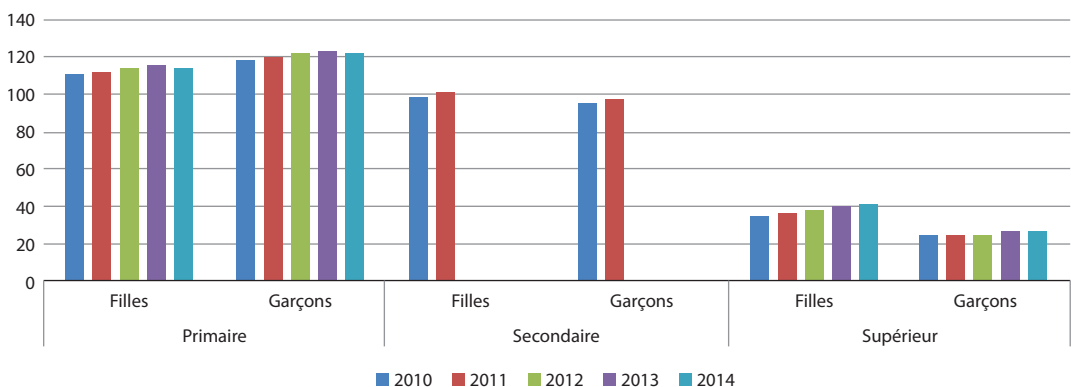
L'Algérie a réalisé des progrès indiscutables pour l'élargissement de l'accès à la scolarisation. En 2013-2014, les enfants âgés de 6 ans sont scolarisés à hauteur de 98,5% alors qu'ils n'étaient que 43% en 1966. Cet effort se reflète aussi par genre, puisqu'en 2013, le taux de scolarisation des filles âgées de 6 ans est de 98,9%. Le taux de scolarisation brut pour le primaire et le secondaire dépassent les 100% (Figure 13). Pour le primaire, il est estimé en 2014 à 122,2% pour les garçons et 115,1% pour les filles. Au niveau secondaire, le taux de scolarisation brut est de 101,6% pour les garçons et de 98,1% pour les filles. Les efforts doivent porter sur l'enseignement supérieur pour lequel le taux brut de scolarisation est de 27,4% pour les garçons et 41,9% pour les filles.

Un des problèmes les plus importants du système éducatif concerne la déperdition scolaire, aussi bien en termes de redoublement que d'abandon. Pour l'ensemble des cycles, le redoublement concerne 1 million d'élèves, soit près de 13% en 2014 et la déperdition scolaire touche près de 6% des enfants scolarisés. Il y a également lieu de constater le contraste entre la scolarisation, notamment dans le palier du supérieur, des filles qui est supérieure à celle des garçons (figure 13) et la participation au marché du travail des femmes ayant un niveau d'instruction supérieur, dont le taux est bien inférieur à celui des hommes (35% pour les femmes selon les données de l'ONS et 60% pour les hommes en 2014), révélant ainsi un grand investissement en capital humain non directement valorisé.

Pour combattre ce fléau le Gouvernement a mis en place de nombreuses mesures, dont notamment :

- La mise en place des cantines scolaires pour près de 89% du total des élèves. Dans les wilayas du Sud, ce taux a atteint 100%.
- L'offre de la demi-pension au niveau de l'enseignement moyen et de l'enseignement secondaire à près de 1 million d'élèves, soit un taux de couverture de 27%, quatre

**Figure 13 : Taux brut de solarisation**



Source : Statistiques de l'UNESCO ; Profil pays de l'éducation.

fois plus qu'en 2000. La wilaya d'Adrar enregistre le plus fort taux de couverture avec 54%, alors que le taux le plus faible est observé dans la wilaya d'Alger, avec un taux de 2%.

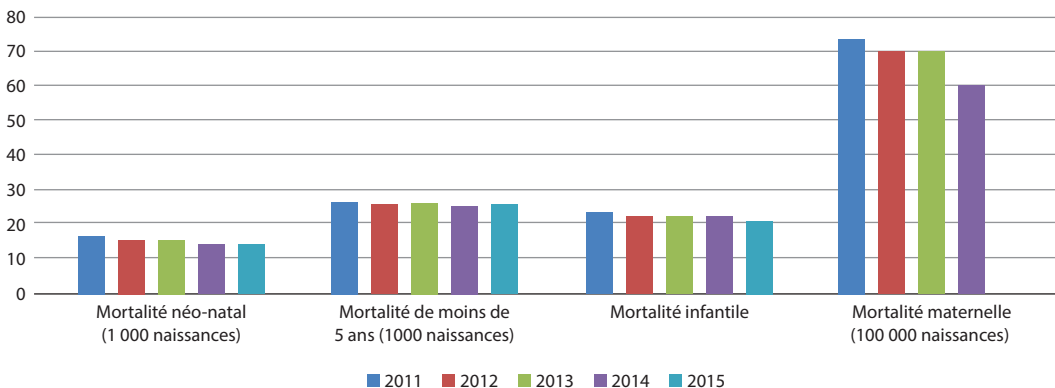
- L'attribution des bourses afin d'apporter un soutien supplémentaire aux élèves défavorisés des cycles moyen et secondaire. Le nombre d'élèves qui bénéficient de cette mesure a plus que quadruplé en 14 ans, passant de 166 000 élèves en 2000 à 733 000 en 2013.
- La gratuité des manuels et fournitures scolaires.

#### 4.4 La tendance des indicateurs sur la santé

Depuis les années 1960 et 1970, le pays a réalisé des efforts considérables pour améliorer la prise en charge médicale de la population, notamment en généralisant la vaccination, en augmentant la couverture et la qualité des services médicaux (surtout dans les régions rurales), et enfin en prenant en compte dans la programmation stratégique les besoins spécifiques en matière de protection de la mère et de l'enfant. Ces efforts ont permis une amélioration sensible des conditions de vie de la population et des indicateurs de santé. Au cours de ces vingt dernières années, l'espérance de vie à la naissance a gagné près de 10 ans, passant de 67,3 ans en 1995 à 77,2 ans en 2014, avec un gain de 10,5 ans pour les hommes et 9,62 ans pour les femmes. Le pays a réalisé un recul très sensible de certaines maladies transmissibles telles que la polio.

La Figure 14 présente l'évolution de la mortalité infantile qui, de 46,8 pour mille naissances vivantes en 1990, a été réduite à 22,6 décès pour mille naissances en 2012 et 20,7 décès pour mille naissances en 2015. La couverture vaccinale est de 90 % (83,1 % en zones urbaines et 81,8% en milieu rural). La mortalité néonatale a également baissé, passant de 16,7 décès pour 1000 naissances en 2011 à 13,9 en 2015.

**Figure 14 : Évolution des taux de mortalité**



Source : ONS-statistiques sociales ; Rapport national sur le développement humain 2013-2015, Rapport sur les OMD, 2014.

Néanmoins les deux indicateurs qui restent préoccupants, malgré les investissements réalisés, sont la mortalité des enfants de moins de 5 ans, qui demeure à un niveau relativement élevé de 25,7 décès pour 1000 naissances vivantes, et la mortalité maternelle qui se situe à plus de 60 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Selon les chiffres de l'OMS, le pays dispose de 12,1 médecins et 19,5 infirmières pour 10 000 habitants. Le budget du secteur de la santé avoisine 6% du PIB et 10% des dépenses budgétaires. Le principal problème est que ces taux et indicateurs nationaux cachent des disparités selon les régions. Selon le Rapport sur la santé dans le monde de l'OMS (2015), 61% des hôpitaux sont localisés dans le nord, dont 28,4% dans la région du nord Centre et 16,7% dans certaines régions du nord-ouest et de nord-est. En revanche, les Hauts Plateaux disposent de 27,3% de l'ensemble des hôpitaux, et le sud n'accueille que 11,7%, dont 1,4% dans la région du Grand Sud. La moyenne nationale en termes de lits d'hospitalisation dans le secteur public pour l'année 2014 est de 1,8 lits/1000 habitants. Les régions du nord ont un ratio de 2 lits /1000, meilleur que la moyenne nationale alors que les régions de Hauts Plateaux ont un ratio inférieur à la moyenne nationale (1 lit /1000).

La transition démographique et le changement des modes de vie imposent à l'Algérie de nouveaux défis en matière de santé, avec une augmentation de la population en situation de surpoids et un début de vieillissement de la population. En effet le changement de mode vie et d'alimentation entraîne une augmentation de la population affectée par une surcharge pondérale. Selon les statistiques sanitaires mondiales de l'OMS, 13% des enfants de moins de 5 ans, 10% des hommes adultes et 24.3% des femmes adultes sont considérés en situation de surcharge pondérale. Chez les jeunes, une alimentation riche en sucre et en graisse et un manque d'exercice favorisent l'obésité et prédisposent à des maladies chroniques très coûteuses dont les symptômes risquent de se manifester à court et moyen terme.

Parallèlement, le pays est confronté à l'augmentation d'un certain nombre de maladies liées au vieillissement de la population telles que le cancer, l'hypertension artérielle, le diabète, etc. La part de la population des 60 ans et plus dans la population totale atteindra, en 2030, 13,3%<sup>13</sup>. Le fardeau, en termes de dépenses de santé, des maladies chroniques liées aux habitudes alimentaires, à l'obésité et au vieillissement de la population, pèsera de plus en plus lourd sur le budget national.

13 Rapport mondial sur le vieillissement, 2015. Nations Unies, Division de la population. Département des affaires économiques et sociales.

## 4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Algérie

L'état de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesuré en fonction de domaines clés indiqués dans le diagramme circulaire ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Pour évaluer l'ampleur réelle de l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes et pour parvenir à mesurer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un outil de suivi appelé, Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes qui visent à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul de la performance est basé sur les données de l'Indice de la condition de la femme. Cet Indice est une composante de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la performance est calculée comme une moyenne arithmétique non pondérée, en prenant le ratio femmes/hommes des valeurs de l'indicateur, le multipliant par 10 et en arrondissant le résultat au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le degré d'inégalité le plus élevé, une note de 5 montre une parité moyenne, tandis qu'une note de 10 représente une parité parfaite. Un niveau de parité supérieure à 10 représente des situations où les femmes surclassent les hommes, quel que soit le niveau de développement de la zone en cours d'évaluation.

La plupart des chiffres utilisés pour calculer les notes proviennent des plus récentes données nationales disponibles. Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposent pas de données ventilées. Les données utilisées sont alors internationales et de sources diverses.

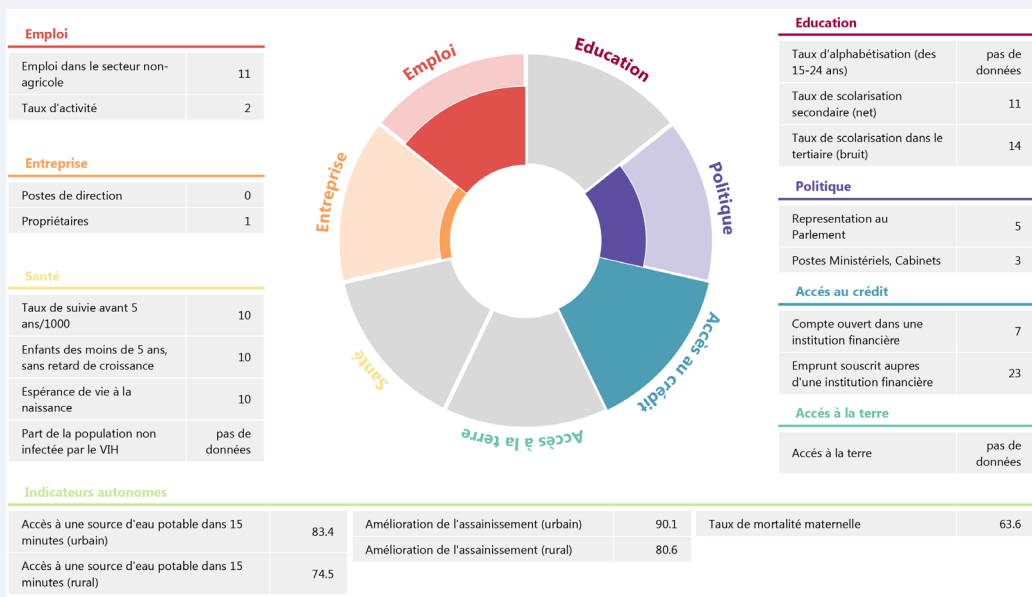
## Encadré 4 : Égalité de genre et autonomisation des femmes - Algérie

En Algérie, les chiffres révèlent des niveaux de parité en faveur des hommes dans des domaines majeurs comme l'éducation universitaire, l'emploi dans le secteur non agricole et l'accès au crédit (les hommes et les femmes empruntant aux institutions financières). Néanmoins, la part de femmes inscrites dans le palier d'enseignement secondaire (F : 81,3%, H : 77%)\* et supérieur (F : 59%, H : 41%) dépasse celle des hommes. On constate une parité parfaite entre les filles et les garçons sur le plan de la santé infantile.

On observe également un taux de mortalité maternelle de 63,6 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

Le pourcentage de femmes occupant des postes ministériels est plus faible (20%) que celui des hommes (80%). La représentation des femmes au parlement indique que le pays a atteint la note de parité moyenne (5), puisque les femmes en constituent 31,6%. Le taux de population active est considérablement plus élevé chez les hommes puisque ces derniers représentent 66,5% de la main-d'œuvre, tandis que les femmes n'en représentent que 16,4%.

Les performances dans le développement social ont été possibles grâce notamment à un prix du baril suffisamment élevé, le budget de l'État reposant à 60% sur la fiscalité pétrolière. Depuis 2014, le pays fait face à une chute importante de ses revenus issus des hydrocarbures. La dégradation des finances publiques, même si elle ne s'est pas encore traduite par une baisse des dépenses sociales, pose la question de la pérennité du modèle de développement du pays.



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2015.

\* F : taux net d'inscriptions pour les femmes, H : taux net d'inscriptions pour les hommes.

# 5

## Analyse thématique: Rationaliser les finances publiques sans ralentir la croissance économique

L'Algérie dispose de marges de manœuvre importantes pour résorber le déficit des finances publiques, en agissant tant du côté des ressources que des dépenses. La réduction du déficit budgétaire est un enjeu de court et moyen terme. À court terme, il est sans doute plus aisé d'agir sur les dépenses plutôt que d'accroître les recettes, ce qui nécessite une augmentation significative des capacités fiscales, mais également une réforme de la fiscalité. Toutefois, la réduction des dépenses, si elle est réalisée de manière brutale, peut avoir un effet contre-productif en ralentissant la croissance et plonger à terme le pays dans une récession. Ceci tient au fait que la croissance du PIB hors hydrocarbures dépend fortement des dépenses publiques. La composante « endogène » (indépendante des dépenses publiques) de la croissance demeure trop faible. Ainsi la réduction du déficit budgétaire doit nécessairement s'accompagner de réformes ambitieuses pour créer les conditions d'une croissance économique moins tributaire des dépenses publiques.

### **5.1 Creusement du déficit budgétaire : une dépendance excessive des finances publiques à l'égard des hydrocarbures**

Le déficit du trésor public est passé de -4% du PIB en 2010 à -17% en 2015. Depuis 2006, et jusqu'en 2016, le déficit du trésor public a été financé notamment grâce au Fonds de Régulation des Recettes (FRR), qui constitue une épargne publique que l'État peut ponctionner, depuis 2006, pour faire face à des difficultés budgétaires jusqu'à un seuil plancher de 10 milliards de dollars. L'encours du FRR est ainsi passé de 7917 milliards de dinars en 2012 à 4960 milliards de dinars en 2015 (tableau 3).

La dégradation des finances publiques est due à une dépendance excessive des ressources budgétaires vis-à-vis de la fiscalité pétrolière, et à une augmentation importante des dépenses publiques, avec un impact limité sur la croissance, et surtout la diversification économique : l'industrie représente moins de 5% du PIB et les exportations d'hydrocarbures plus de 95% des exportations totales. Qui plus est, la croissance du secteur des services (commerce, transport) ayant une contribution importante à la croissance du PIB est tributaire du secteur des hydrocarbures.



**Tableau 3: Fonds de Régulation des recettes, milliards de dinars**

	2012	2013	2014	2015
Reliquat n -1	5 381,70	5 633,75	5 563,50	4 408,46
Fiscalité pétrolière- Loi de finances	1 519,04	1 615,90	1 577,73	1 723,00
Fiscalité pétrolière recouvrée	4 054,35	3 678,13	3 388,36	2 275,00
Plus-value fiscalité pétrolière	2 535,31	2 062,23	1 810,62	552,00
Disponibilités avant prélèvements	7 917,01	7 695,98	7 374,14	4 960,46
Financement déficit du trésor	2 283,26	2 132,47	2 965,70	2 886,50
Total des prélèvements	2 283,26	2 132,47	2 965,70	2 886,00
Reliquat après prélèvements	5 633,75	5 563,51	4 408,46	2 073,96

Source : Ministère des finances, 2016.

**Tableau 4: Répartition des recettes budgétaires**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes ordinaires	32%	29%	32%	36%	39%	53%
Fiscalité pétrolière budgétisée	36%	28%	25%	28%	29%	36%
Fiscalité pétrolière recouvrée	68%	71%	68%	64%	61%	47%

Source : Ministère des finances, mai 2016.

Jusqu'en 2014, date de début d'une baisse durable du prix du baril de pétrole, la fiscalité pétrolière représentait plus de 60% des recettes budgétaires. En 2011, ce chiffre atteignait 71%. En 2015, avec une réduction de -33% de la fiscalité pétrolière, la part de celle-ci dans le budget de l'État est tombée à 47% (Tableau 4).

La hausse des dépenses de fonctionnement (essentiellement tirée par la hausse de la masse salariale) a engendré une inertie importante des finances publiques. La part des dépenses de fonctionnement dans le budget a atteint un pic de 69% en 2013, pour revenir à 59% en 2015 (Tableau 5).

En 2015, la fiscalité ordinaire ne couvre que 56% des dépenses de fonctionnement, avec un plus bas niveau en 2011 de 39%. Le déficit budgétaire hors dépenses d'équipement est passé de 12% du PIB en 2010 à 1% en 2015 (Tableau 6). La croissance de la fiscalité ordinaire est assez erratique, parfois supérieure à celle du PIB hors hydrocarbures et parfois inférieure. En 2015, le taux de croissance de la fiscalité ordinaire a atteint 20%, alors que le PIB hors hydrocarbures a cru de 8% en valeur nominale. Cela traduit une amélioration du taux de recouvrement de l'impôt. Globalement, sur la période 2011-2015, le taux de recouvrement de l'impôt s'est amélioré de 65% (Ministère des finances).

**Tableau 5: Dépenses publiques en milliards de dinars**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses de fonctionnement	2 736	3 945	4 691	4 132	4 494	4 592
Rémunérations	1 139	1 681	1 907	1 715	1 860	2 114
Matériel fournitures entretien	122	130	135	149	162	147
Dettes publiques	51	105	94	104	91	
Pensions des moudjahidines	148	154	178	227	218	211
Subventions de fonctionnement	316	422	426	401	427	414
Action économique et sociale	961	1 453	1 951	1 595	1 697	1 620
Dépenses de fonctionnement/ Dépenses publiques	59%	65%	67%	69%	64%	59%

Source : Ministère des finances, 2016.

**Tableau 6: Ratios dépenses de fonctionnement**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de croissance des dépenses de fonctionnement	31%	44%	19%	-12%	9%	2%
Taux de croissance de la fiscalité ordinaire	-1%	18%	26%	7%	3%	20%
Taux de croissance nominale du PIB hors hydrocarbures	19%	-15%	14%	9%	7%	8%
Fiscalité ordinaire/Dépenses de fonctionnement	48%	39%	41%	50%	47%	56%
Solde budgétaire hors équipement/ PIB	12%	12%	9%	10%	6%	1%

Source : Ministère des finances, 2016.

## 5.2 Réduire le déficit budgétaire : des marges de manœuvre importantes

La réduction du déficit budgétaire doit répondre à plusieurs contraintes :

- Limiter l'impact négatif sur la croissance
- Tenir compte d'une inertie des ressources fiscales à court – moyen terme
- Améliorer l'impact de la dépense publique à la fois sur le potentiel de croissance et sur la croissance

Dans cette optique, les pouvoirs publics doivent combiner plusieurs mesures.

## 5.2.1 Accroître et diversifier les ressources

### 5.2.1.1 Les marges d'accroissement des ressources fiscales

Le financement du déficit budgétaire passe soit par l'accroissement des ressources (hausse de la fiscalité), soit par le recours à l'endettement. La fiscalité pétrolière étant tributaire des cours du pétrole, elle ne constitue pas un outil sous le contrôle direct des pouvoirs publics. La fiscalité ordinaire est par contre un gisement important pour les finances publiques.

Le ratio fiscalité/PIB mesure la pression fiscale, c'est-à-dire le poids de la fiscalité dans l'économie. Rapportées au PIB hors hydrocarbures, les recettes ordinaires s'élèvent à 19% en 2015 (Tableau 7). Les recettes totales représentent 29% du PIB.

Le poids de la fiscalité ordinaire est à comparer à la pression fiscale moyenne au sein des pays de l'OCDE qui s'élevait à 34,1% en 2013. Dans l'ensemble des pays d'Afrique du Nord, la pression fiscale ne dépasse pas 20%. Cela témoigne d'une marge de manœuvre pour l'accroissement des recettes fiscales.

Le tableau 8 ci-dessous dresse une ventilation des recettes ordinaires du Trésor public par type de prélèvement. En 2015, les impôts directs (Impôt sur le revenu et impôt sur les bénéfices des sociétés) représentent 40,5% des recettes ordinaires, et les impôts indirects 32,4%. La TVA intérieure représente moins de 11% des recettes fiscales. Ce taux est à comparer avec la moyenne OCDE en 2013, qui s'élevait à 30,4%. Il est également plus bas que dans d'autres pays d'Afrique du Nord, comme en Tunisie (en 2015, 29,5%), ou au Maroc (29,6% en 2014).

La part de l'impôt sur les bénéfices dans les recettes ordinaires a baissé, passant de 19,5% en 2010 à 13,1% en 2015. La part de l'impôt sur le revenu (salaires) a par contre augmenté, passant de 18,3% en 2010 à 23,1% en 2015. Cela dit, cette hausse est certainement imputable à la hausse des salaires dans la fonction publique. On constate en effet que la part de l'IRG dans la fiscalité ordinaire a connu une hausse significative dès 2011 pour passer à 24,5%, avec un pic en 2012 à 28,2%.

Ces données témoignent de la marge de manœuvre dont dispose l'État pour accroître les recettes fiscales. Qui plus est, l'emploi informel est estimé à 38,5% du PIB en 2015 selon l'ONS, ce qui entrouvre également des possibilités d'accroissement des ressources budgétaires.

**Tableau 7: Poids de la fiscalité dans le PIB**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes ordinaires/PIB HH	12%	17%	18%	18%	17%	19%
Recettes totales/PIB	34%	37%	37%	35%	32%	29%

Source : Ministère des finances, 2016.

**Tableau 8: Structure des recettes ordinaires (milliards de dinars)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Contributions directes	559,4	686,4	862,4	823,1	881,2	1034,9
IRG/Salaires	239,3	380,3	548,5	494,4	531,9	592,1
IRG autres	58,3	54,8	59,8	62,4	70,5	94,9
Impôt sur les Bénéfices des Sociétés	255,1	245,9	248,13	258,1	269,6	335,1
Enregistrement et timbre	39,8	48	56,2	62,5	70,7	88
Enregistrement		20,6	25,3		30,9	31,5
Timbre		27,3	30,9		40,6	56,5
Impôts sur les affaires	493,9	557,7	651,66	734,4	765,4	828,1
tva/pp	9,1	6,8	1,9	0,063	0	0
tva intérieure	190,9	205,2	213,2	234,1	263,3	270,7
tva import	252,1	293,8	375,42	442,4	441,7	484,8
TIC intérieure	36,7	43,1	37,6	41,7	36,8	47
Taxe sur les produits pétroliers	0,4	0,4	0,5	0,88	0,33	0,25
Droits de douane	183,6	222,2	337,57	403,7	370,9	410,2
Autres recettes budgétaires	32,3	34,7	36,77	7,3	38,1	196,1
Recettes ordinaires totales	1309	1549	1944,6	2031	2126,3	2557,3

Source : Ministère des finances, 2016.

### 5.2.1.2 Les leviers de mobilisation des ressources fiscales

L'accroissement des recettes fiscales passe par un élargissement de l'assiette (l'impôt repose aujourd'hui sur un nombre encore limité de contribuables et de wilayas), un accroissement des capacités de collecte de l'impôt, et une réforme de la fiscalité. La réforme fiscale devrait comprendre notamment : (i) un développement de la fiscalité locale, et (ii) une extension de l'assiette fiscale.

Pour ce qui est du secteur informel, le Gouvernement a mis en place un système de déclaration volontaire (avec amnistie fiscale) qui prend fin en décembre 2016.

La Loi de Finance 2016 comprend par ailleurs un certain nombre de dispositions (encore modestes) pour accroître les ressources fiscales :

- Taxe foncière : majoration pour les terrains constructibles non exploités
- Hausse du taux de TVA de 7% à 17% pour certains produits notamment le Gasoil, à la consommation du gaz naturel dépassant 2500 thermies par trimestre, et à la consommation d'électricité dépassant les 250 Kilowattheures par trimestre. Il faut en effet rappeler que les subventions implicites à l'énergie coûtent près de 1800 milliards de dinars à l'État chaque année.
- Hausse de la taxe sur les produits pétroliers

- Essence Super : 600 DA/hl ;
- Essence normal : 500,00 DA/hl ;
- Essence sans plomb : 600,00 DA/hl
- Gasoil : 100,00 DA/Hl.

Le projet de loi de finances pour 2017 envisage une augmentation de deux points de la TVA qui, sous le régime général, passera de 17% à 19%.

Cependant, l'accroissement de la fiscalité prend du temps : à court terme l'État doit donc recourir à d'autres moyens pour accroître ses ressources. Le Gouvernement a ainsi récemment eu recours à l'emprunt interne. L'Emprunt national pour la croissance économique (ENCE) a été lancé le 17 avril dernier pour une durée de souscription allant d'avril à octobre 2016). Il existe deux types d'obligation : des obligations à 3 ans avec un taux d'intérêt de 5 %, et des obligations à 5 ans avec un taux d'intérêt de 5,75 %. Pour l'heure, le montant total de souscriptions n'a pas été communiqué par le Gouvernement.

Cependant, face à l'ampleur du déficit (près de 27 Mds de dollars en 2015), l'endettement interne ne sera pas suffisant pour financer le déficit budgétaire. Le recours à l'emprunt externe, à moins d'une remontée significative du prix du baril, paraît inévitable. Dans la mesure où le pays dispose de réserves de change suffisantes qui le mettent à l'abri d'un problème de balance des paiements à moyen terme, l'endettement externe ne se ferait bien évidemment pas dans les mêmes conditions que dans les années 1990. Cependant, les conditions d'un tel emprunt dépendent de la capacité du pays à engager rapidement des réformes de grande ampleur (voir la section 5.3).

Une troisième voie pour augmenter les ressources consiste à ne plus financer tous les projets d'investissement sur le budget de l'État, à faire preuve d'innovation (notamment financière) dans le financement de certains projets. Des amendements ont été introduits dans le code des marchés publics en 2015, afin d'introduire pour la première fois la délégation de services publics (DSP) qui permet au secteur privé d'exploiter des infrastructures fournissant des services. Il faudrait cependant aller au-delà de la DSP, vers le partenariat public-privé qui permet au secteur privé de financer et d'exploiter des infrastructures fournissant un service public

Le recours à des mécanismes de financement mixtes ou à des montages financiers faisant intervenir des fonds privés ne concerne bien évidemment pas que les grands projets d'infrastructures. Un exemple est le logement. La construction de logements a coûté chaque année 415 Mds<sup>14</sup> DAilliards de dinars aux finances publiques, sur la période 2011-2015. Il existe pourtant des mécanismes qui permettent de soulager les finances publiques, comme la vente de terrains à prix préférentiels à des promoteurs qui s'engagent sur un cahier des charges. Dans ce domaine, l'épargne privée peut également être mobilisée à travers des instruments d'épargne immobilière.

<sup>14</sup> Ministère des finances.

## 5.2.2 Maîtriser l'évolution des dépenses publiques

La maîtrise du déficit budgétaire passe également par celle des dépenses. Avant le choc de 2014, le maintien des prix du baril à un niveau élevé était perçu comme un phénomène permanent. L'État pensait donc disposer d'une manne financière permanente. Ceci a provoqué une hausse très importante des dépenses publiques, sans un souci clair de mesure d'impact sur l'économie. L'examen des lignes budgétaires révèle une croissance annuelle moyenne de 15,7% entre 2010 et 2014 pour les dépenses de capital et 12,7% pour les dépenses de fonctionnement. Les dépenses de salaires ont augmenté au rythme moyen de 14,7%. Les transferts sociaux ont progressé de 15,6% en moyenne annuelle. En 2011, les transferts sociaux ont augmenté de 66,6% (Tableau 9). L'examen de la structure des transferts révèle que cette hausse est principalement imputable au soutien à l'habitat (multiplié par 2,3), et au soutien aux prix (multiplié par 2,9). Les transferts sociaux ont représenté 10,4% du PIB en 2015.

L'ensemble des subventions (directes et indirectes) a représenté près de 29% du PIB en 2013. Les subventions liées aux produits énergétiques ont atteint 2080,45 milliards de dinars en 2013.

Au total, les subventions et dépenses de fonctionnement représentent plus de 50% du PIB entre 2010 et 2015.

La maîtrise des dépenses est capitale, eu égard aux objectifs de réduction du déficit budgétaire. La réforme du système de subventions, tant explicites qu'implicites, est déterminante pour cela. Certes, dans un contexte où le chômage remonte, maintenir un filet social paraît nécessaire, cependant les transferts non ciblés ne permettent pas d'assurer une allocation

**Tableau 9: Transferts sociaux, en milliards de DA**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Soutien à l'habitat	324,5	754,1	461,7	250,6	255,2	357,1
Soutien à la famille	318,6	492,4	423,2	405,6	422,1	451,1
Allocations familiales	44,4	41,6	41,4	41,9	42,5	42,6
Soutien à l'éducation	87,6	89,2	90,2	100,3	103,0	109,5
Soutien aux prix céréales lait...	96,2	279,1	215,6	197,4	213,7	225,5
Accès à l'électricité, gaz et eau	90,4	82,4	76,0	66,0	63,0	73,6
Soutien aux retraites	144,0	139,5	250,0	257,9	252,1	251,3
Soutien à la sante	199,3	367,8	364,9	263,7	320,5	323,2
Soutien aux moudjahidines	124,1	125,7	156,9	171,9	180,6	198,2
Soutien aux démunis, aux handicapés & aux titulaires de faibles revenus	128,8	185,5	211,8	224,6	178,7	169,7
Total des transferts	1239,3	2065,1	1868,5	1574,4	1609,1	1750,6
Transferts/PIB	10,3%	14,2%	11,5%	9,5%	9,4%	10,4%

Source : Ministère des finances, 2016.

optimale des ressources en destination des populations les plus vulnérables. Comme indiqué plus haut, le soutien à l'habitat doit se faire en réduisant la charge qui pèse sur les finances publiques (mobilisation de l'épargne privée, mécanisme de vente de terrains aux entrepreneurs à prix attractifs conditionnée par la construction de logements avec des prix accessibles, développement de l'offre de logements en location, etc.). Le soutien aux prix peut être rendu plus efficace (et donc moins coûteux pour les finances publiques) en améliorant la régulation des marchés de biens (notamment les produits frais), et en ne subventionnant plus les produits importés.

Le ciblage des subventions, avec une réduction progressive du taux de subventions généralisées, doit permettre de réduire la charge financière qui pèse sur l'État sans impacter les populations les plus vulnérables. Il faut noter par ailleurs que les subventions accordées au lait et au sucre par exemple profitent aussi aux industriels, ce qui n'est pas la vocation de ces subventions.

Les subventions à l'énergie coûtent cher au budget de l'État. La Loi de finances 2016 prévoit certes une hausse de certains prix, mais les marges de manœuvre demeurent importantes.

La réduction progressive des subventions devrait être programmée en parallèle aux mesures visant à stimuler les capacités de création d'emplois pérennes (pour notamment réduire la taille de la population nécessitant des aides), et en assurant une stabilité macroéconomique durable afin notamment de contenir l'inflation.

### **5.2.3 Accroître l'efficacité des dépenses publiques**

Le troisième volet important de toute politique qui vise à maîtriser le déficit budgétaire et à assurer une allocation optimale des ressources est la maximisation de l'impact des dépenses publiques. Le ciblage des aides entre également dans ce volet, puisqu'il permet de mieux répondre aux besoins de réduction des inégalités tout en réduisant le coût d'opportunité des transferts sociaux.

L'accroissement de l'efficacité des dépenses publiques suppose de pouvoir leur assigner des objectifs quantifiables. La programmation budgétaire sur critères de performance apparaît critique. Une réforme budgétaire est justement en cours, et elle va dans ce sens. L'objectif de la réforme budgétaire engagée par le Ministère des finances est de renforcer la soutenabilité budgétaire à moyen terme par :

- Le passage à une prévision macroéconomique et une programmation budgétaire pluriannuelle glissante. Cette réforme est organisée à travers le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) institué par mesure de loi de finances. Un cadre budgétaire à moyen terme sera, officiellement, mis en place à partir de 2017.

Ce CDMT vise à :

- Renforcer la pérennité des politiques publiques, en s'assurant de la compatibilité de leur impact budgétaire futur avec les possibilités financières de l'État et le cadre macroéconomique ;
  - Accroître l'efficacité des ressources budgétaires en renforçant le lien entre les stratégies sectorielles et le budget annuel ;
  - Donner une meilleure visibilité aux gestionnaires sur les possibilités de programmation budgétaire pluriannuelle en s'assurant de la cohérence entre les différentes composantes du budget de l'État ;
  - Améliorer les conditions de préparation de la loi de finances et renforcer l'efficacité des arbitrages intersectoriels.
- Une préparation budgétaire repensée et enrichie : Le projet de modernisation est bien avancé avec notamment une nomenclature budgétaire conforme aux normes internationales et une présentation du budget par programme résultant des politiques publiques qui est défini (113 programmes ministériels déclinés en 322 sous-programmes).
  - Une exécution budgétaire de la dépense mieux anticipée et mieux maîtrisée pour garantir que les plafonds de dépenses votés par le Parlement ne seront pas dépassés. La Direction générale du budget est en phase de moderniser son système de suivi et de pilotage de l'exécution des dépenses de l'État en veillant à la régularité de la gestion et à la conformité de l'exécution. Cette maîtrise de l'exécution vise à valoriser et à crédibiliser la politique budgétaire auprès notamment des opérateurs financiers.
  - La mise en place, en cours de mise en œuvre, d'un système d'information intégré au niveau du Ministère des finances.

### **5.3 Réformer pour réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs affectant les dépenses publiques**

L'Algérie doit rapidement mettre en œuvre un ensemble de réformes profondes afin, d'une part, d'accompagner l'assainissement des finances publiques (et le rendre moins douloureux) et, d'autre part, d'accélérer sa transformation structurelle.

L'accroissement rapide des capacités de l'économie à créer des emplois pérennes est la clé notamment pour ; (i) accroître les ressources budgétaires, (ii) réduire le poids des transferts sociaux dans les finances publiques, et (iii) réduire le poids des emplois aidés dans le budget de l'État. Entre 2011 et 2015, le nombre d'emplois aidés s'est élevé à 1,45 million.

La diversification de l'économie, couplée à une réforme de la fiscalité, permettra de réduire la volatilité des finances publiques. Bien sûr, la diversification prend du temps, et l'assainissement



des finances publiques ne peut s'appuyer uniquement sur une expansion de l'assiette fiscale. À court terme, la rationalisation des finances publiques et un véritable « choc de réformes » pour doper les capacités de création de richesse de l'économie sont critiques. Une réforme fiscale a été initiée en 2015, elle prévoit notamment une hausse de la fiscalité locale (et une baisse progressive de la TAP), une simplification des procédures de déclaration fiscale, et une modernisation de l'administration fiscale afin d'accroître les capacités de collecte de l'impôt. Un exercice est par ailleurs actuellement mené par le Ministère des finances pour identifier et réduire les dépenses fiscales (niches fiscales). Cette réforme s'inscrit dans la droite ligne d'une réforme profonde (et toujours en cours) du système fiscal introduit en 1992.

La rationalisation des finances publiques passe par une amélioration de l'efficacité de la dépense publique dans l'ensemble des domaines et des secteurs (voir 5.2.3). La commande publique doit être mieux dimensionnée pour tenir compte des capacités d'absorption de l'économie et maximiser son effet d'entraînement sur le tissu économique local. Dans ce domaine, le Gouvernement n'a pas entrepris de réforme. Pourtant, avec la réduction des ressources budgétaires, il paraît capital de mieux penser le rôle de la dépense publique dans le développement du secteur productif.

Le « choc de réformes » consiste à adopter des mesures ambitieuses pour rapidement : (i) Améliorer le climat des affaires (ii) Moderniser le système bancaire et assurer un développement plus rapide du marché financier, (iii) Attirer des IDE (l'Algérie reçoit seulement 1,488 milliard de dollars É.-U. en 2014, contre 4,783 milliards en Égypte et 3,582 milliards au Maroc, et) pour promouvoir le développement du secteur industriel et des exportations.

Le Gouvernement a récemment dévoilé un nouveau modèle de croissance destiné à la fois à faire face à la baisse des prix du pétrole et à accélérer la diversification économique.

Le nouveau modèle de croissance économique s'appuie sur une politique budgétaire rénovée, axée notamment sur :

- Une amélioration des recettes de la fiscalité ordinaire afin de couvrir, d'ici 2019, les dépenses de fonctionnement et les dépenses incompressibles d'équipements publics ;
- Une réduction sensible du déficit du Trésor à la même échéance ;
- Une mobilisation de ressources additionnelles sur le marché financier local.

Il prévoit également de privilégier les investissements publics dans les infrastructures générant un effet d'entraînement sur les capacités productives du pays, et d'intensifier l'investissement dans les secteurs à forte valeur ajoutée ; les énergies renouvelables, l'agro-industrie, les services, l'économie numérique et du savoir, l'industrie en aval des hydrocarbures, ainsi que les mines.

### Encadré 5: Les grandes lignes de la réforme fiscale

La réforme fiscale de 1992 avait pour objet de moderniser un système fiscal complexe, peu rentable et inadéquat avec l'évolution économique, dans le sens où il ne participait pas activement à la dynamique de la croissance.

C'est dans le cadre de la mise en place d'une politique fiscale axée sur l'efficacité et l'équité que la réforme fiscale de 1992 a été engagée, en introduisant notamment 3 importants changements : l'entrée en vigueur de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'introduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la mise en œuvre de l'impôt sur le revenu global (IRG).

C'est dans le cadre de ce processus que l'administration fiscale a poursuivi ses efforts durant les années 2000, pour édifier un système fiscal moderne et dynamique répondant à l'évolution de la société et aux exigences d'une économie ouverte. Les objectifs cette réforme sont essentiellement :

- Une politique de modernisation de l'administration fiscale : en la dotant d'une organisation inspirée des meilleures expériences internationales à travers la réorganisation de la Direction générale des Impôts (DGI) selon des lignes fonctionnelles pour les services centraux et selon le principe de la segmentation pour les services opérationnels, notamment par la création de la Direction des Grandes Entreprises (DGE), les Centres des Impôts (CDI) et les Centres de Proximité des Impôts (CPI). Cette démarche de modernisation a été renforcée par l'instauration d'un système d'information pour la constitution d'une base de données globale partagée par toutes les structures de la DGI permettant de gérer l'information fiscale pour une meilleure prise de décision.
- Une harmonisation et simplification des procédures fiscales et douanières, à travers :
  - La simplification des procédures de gestion et de recouvrement de l'impôt ;
  - La suppression de certains impôts et taxes ;
  - La réduction des taux de la TVA à deux niveaux ;
  - L'aménagement d'un taux d'IBS selon la nature de l'activité ;
  - La réduction des taux et réaménagement du barème de l'IRG ;
  - La création de l'IFU et du régime simplifié (2008) ;
  - L'élargissement de l'assiette et l'amélioration du recouvrement ;
  - L'actualisation des barèmes des taxes immobilières à affectation locales ;
  - La mise en place d'une fiscalité favorable à l'investissement et à l'emploi par l'octroi de nombreux avantages fiscaux et par des réductions sensibles des taux des droits et taxes ;
  - L'amélioration du rendement et le renforcement des procédures de contrôle et de lutte contre la fraude fiscale ;
  - Une meilleure répartition de la charge fiscale ;
  - Le maintien d'une pression fiscale tolérée.
- Une amélioration de la relation entre l'administration fiscale et les usagers, par :
  - La création de la Direction des relations publiques et de la communication (DRPC) pour le développement d'une politique de communication en direction des contribuables et des médias ;
  - La création de la Direction de l'Information et de la documentation fiscales (DIDF) pour la collecte de l'information fiscale, la constitution de base de données et l'attribution d'un numéro d'identification fiscale (NIF) pour la population fiscale active ;
  - Le développement de nouveaux services électroniques via internet (télé déclaration, télépaiement, etc.) ;
  - L'instauration d'un dispositif de régularisation ou de conformité fiscale volontaire par lequel les sommes déposées, dans ce cadre, auprès des banques par toute personne font l'objet d'une taxation forfaitaire libératoire au taux de 7%.

Enfin, le nouveau modèle économique s'appuie également sur :

- La reprise de la production des hydrocarbures
- Une stimulation de la création d'entreprises par la poursuite de l'amélioration du climat des affaires
- L'ouverture des secteurs non stratégiques à l'investissement privé et public
- La promotion des exportations hors hydrocarbures

La transformation structurelle est un enjeu important et pleinement intégré dans le nouveau modèle de développement. Le Gouvernement estime que la mise en œuvre de ce nouveau modèle permettra de générer une croissance de 3,5% en 2016, et de 4% en 2017. L'industrie y occupera une place importante, l'objectif affiché des autorités publiques est de parvenir à une croissance de 7%.

Une nouvelle stratégie industrielle, avec notamment un accent sur un nombre limité de secteurs, est en cours d'élaboration. Le plan de développement du secteur industriel s'inscrit dans le cadre du plan d'action global du Gouvernement qui retient le secteur de l'industrie et des mines comme un secteur clé dans une politique de diversification économique. Le développement industriel constitue, dans cette optique, une ambition nationale et un enjeu de premier ordre. L'article 75 de la loi de finances 2015 a identifié 14 filières industrielles<sup>15</sup> à encourager. Ces filières disposent d'un réel potentiel de croissance eu égard aux capacités nationales installées, dont la production peut se substituer graduellement à l'importation.

Le plan de développement industriel s'articule autour de trois axes principaux :

- Développement du système industriel et minier national à travers une meilleure organisation des filières de production, le développement de l'intégration, le renforcement de la production nationale et la densification du tissu des entreprises ;
- Promotion et amélioration de la compétitivité industrielle à travers trois mécanismes :
  - L'amélioration de la productivité pour faire face à la compétitivité internationale
  - La mise en cohérence des dispositifs d'accompagnement de l'entreprise
  - La dynamisation des structures locales d'accompagnement.
  - Promotion d'un environnement incitatif à l'investissement à travers notamment ;
  - la refonte du cadre réglementaire régissant l'investissement
  - l'amélioration de l'offre foncière par la réhabilitation des zones industrielles et la création d'une cinquantaine de nouveaux parcs industriels.
  - L'amélioration du climat des affaires par la facilitation des procédures et la levée des contraintes liées à l'investissement et la création d'entreprises.

<sup>15</sup> Filières : sidérurgiques et métallurgiques, liants hydrauliques, électriques et électroménagers, chimie industrielle, mécanique et automobile, pharmaceutiques, aéronautique, construction et réparation navales, technologies avancées, industrie agroalimentaire, textile et habillement, cuirs et produits dérivés, bois et industrie du meuble.

En conclusion, la durabilité de la baisse des prix du pétrole appelle à un programme de réformes profondes pour rationaliser les dépenses publiques sans essouffler le moteur de la croissance, l'investissement public. À court terme l'Algérie est à l'abri d'une crise de balance des paiements, mais sans une maîtrise rapide des finances publiques et une diversification de son économie, le pays pourrait être confronté à une crise de plus grande ampleur. Le défi des réformes pose celui de la gouvernance publique, notamment pour améliorer les capacités de pilotage des réformes économiques et de leur mise en œuvre. La CEA recommande, à l'instar de pays comme la Malaisie, L'Indonésie, ou l'Inde, la mise en place d'une unité de pilotage des principales réformes à mettre en œuvre. Cette unité serait placée sous l'autorité du Premier Ministre. La lenteur et les difficultés avec lesquelles les réformes sont mises en œuvre appellent la création d'une structure formelle dotée de l'autorité nécessaire pour faire avancer les réformes et lever les obstacles qui se dressent dans leur mise en œuvre. La CEA recommande également au pays d'adopter une plus grande lisibilité dans sa politique économique, et de communiquer davantage, tant en direction de la société civile que de l'extérieur, sur les réformes mises en œuvre.

# 6. Évaluation de la qualité des données nationales

**Note méthodologique :** La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (en millions d'habitants)	39,96 (2015p)	1
Enfants (0-14 ans, en pourcentage)	29% (2015p)	1
Adultes (15-65 ans, en pourcentage)	65% (2015p)	1
Personnes âgées de 65 ans et plus (en pourcentage)	6 % (2015p)	1

Principaux résultats macroéconomiques et sectoriels	Valeur	Évaluation
PIB à prix courants (en millions de dinars)	16 799 214 (2015)	1
Taux de croissance réelle du PIB (%)	3,9 (2015)	1
Taux d'inflation (%)	4,8 (2015)	2
Balance courante (en milliards de dollars É.-U.)	27,48 (2015)	2

Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Total des exportations (en millions de dinars)	4 917 598 (2014)	1
Total des importations (en millions de dinars)	4 719 708 (2014)	1
Entrées d'investissements directs (en millions de dinars)	-69 400 (2015p)	2

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux net de scolarisation dans le primaire	97,9 (2014)	1
Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	98,2 (2015)	1
Taux de chômage (%)	11,2 (2015)	1
Taux de chômage des jeunes (%)	29,8 (2015)	1
Pourcentage de la population vivant avec moins de deux dollars par jour	5,5 (2011)	1

Santé	Valeur	Évaluation
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	25,7 (2015)	1
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	20,7 (2015)	1
Taux de mortalité néonatale (pour 1000 naissances vivantes)	13,9 (2015)	1
Taux de mortalité maternelle (pour 1000 naissances vivantes)	60,3 (2014)	1

## Codes des sources des données

1. Office national de statistique
2. Banque centrale d'Algérie

# Bibliographie

Ministère des Finances, 2015, données statistiques, <http://www.mf.gov.dz/>.

Notes de conjoncture, 2016, Banque d'Algérie.

Projection sur la base de RGPH 2008.

Estimations sur la base de RGPH 2008.

Nations Unies, 2014, « World Urbanization Prospect » Département des affaires économiques et sociales, Division de la population.

PNUD, 2012, Rapport national sur les OMD.

Cour des Comptes, 2014, Algérie, Rapport sur le système de la compensation.

PNUD, 2013-2015, Rapport national sur le développement humain.

OMS, 2015, Rapport sur la santé dans le monde.

UNESCO, 2014, Profil pays de l'éducation.

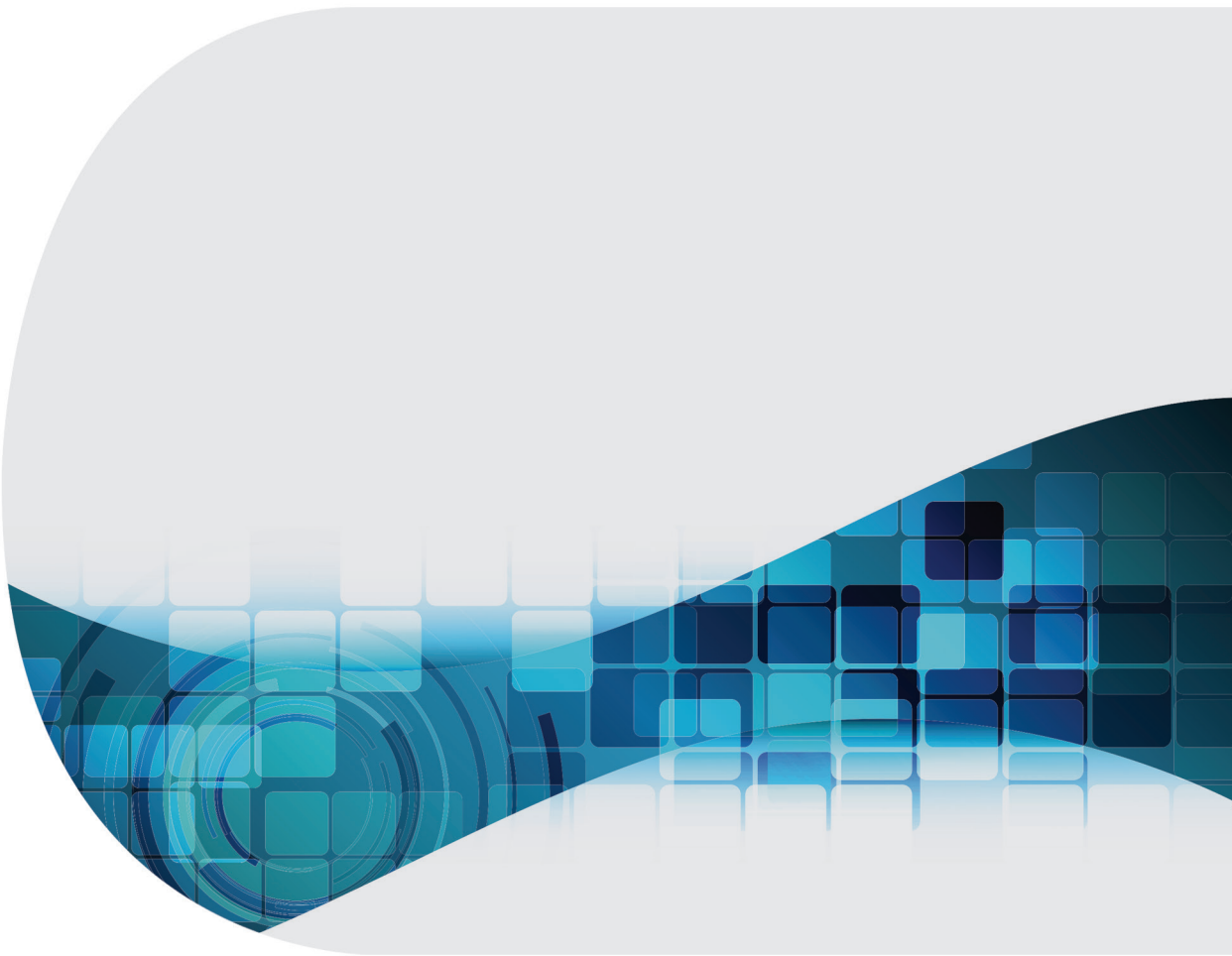
ONS, 2015, Démographie algérienne : 2015, Office National des Statistiques, n° 740, Alger.

ONS, 2013-2015, Enquête Emploi, Algérie.

Ministère de l'éducation tertiaire 2011, MICS 2012-13.

Union Interparlementaire, 2016, Rapport annuel.





**UNECA.ORG**

*Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.*

ISBN 978-99944-70-18-1

